

# MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE

HEBERGEMENT LA TRINITE  
PLACEMENT A DOMICILE  
LIEU RESSOURCE

Secteur  
ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

81, Boulevard Jean Dominique Blanqui  
06340 La Trinité  
Tél. 04 97 00 04 93  
[direction-enfance-famille@fondationde nice.org](mailto:direction-enfance-famille@fondationde nice.org)







# REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2022,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 453 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, avec un budget de fonctionnement de 27 millions d'euros, la Fondation accompagne plus de 10 000 personnes chaque année et gère 482 logements dont 59 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics. Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

EN PARTENARIAT ACTIF  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

 **FONDATION DE NICE**  
Patronage Saint-Pierre Actes  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

 La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

 Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

## Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité

### Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique :

Santé / Addictions, Hébergement / Logement et Asile / Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Halte de nuit, Appartements de Coordination Thérapeutique)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Accompagnement Social Lié au Logement, équipe mobile de prévention des expulsions, Agir pour les difficultés locatives)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale (plateformes réfugiés, accueil des réinstallés, cohabitations solidaires, Programme Investir dans les Compétences Intégration Professionnelle des Réfugiés)
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions)
- Un jardin solidaire, une épicerie sociale et une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions au sein du secteur, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale [Un Chez Soi d'Abord](#) créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui est dans sa 2ème année de montée en charge pour loger et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

En 2022, ce secteur aura organisé en urgence l'hébergement citoyen de 230 déplacés de guerre Ukrainiens sur le département, se sera vu attribuer un centre provisoire d'hébergement pour 46 bénéficiaires de la protection internationale et repense le projet de la Halte de nuit pour l'ouvrir sans interruption estivale

### Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique : la relation entreprise, la mise en situation de travail et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi)
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion,)
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, plateforme emploi)
- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri : équipe mobile emploi
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (centre de pré-orientation)
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie (Auto-école sociale passage du code de la route, réalisation de bilan en lien avec l'emploi)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie).

En 2022, ce secteur s'est associé à la solidarité locale pour accompagner des déplacés de guerre Ukrainiens vers la reprise d'un emploi, a démarré le dispositif premières heures en chantier pour faciliter la reprise progressive d'une activité pour des publics en situation de précarité.

## Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activité stratégiques : l'enfance et la jeunesse qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes majeur.e.s tout en favorisant l'accès à l'autonomie (maisons d'enfants à caractère social)
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés (services « mineurs non accompagnés dans le diffus »)
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (plateforme de services jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)

## Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, RH, DAF, immobilier, et depuis 2021 communication et levée de fonds qui apportent un

soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

## Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

### Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel, en associant plus l'équipe à la chaîne de décisions pour susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur, et en mettant en œuvre l'évaluation à 360° qui permet de travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en mettant à contribution l'ensemble de son entourage professionnel.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

### L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

## Les grandes évolutions et faits marquants 2022

**La disparition en septembre 2022 de Louis-Xavier Michel, président d'honneur de la Fondation et père fondateur avec Bruno Dubouloz de l'association du Patronage Saint Pierre ACTES.** Nous souhaitons lui rendre hommage pour son engagement, sa vision, il continuera d'inspirer nos actions dans le droit fil des valeurs qu'il incarnait de partage et de solidarité.

**Une revalorisation salariale des métiers du social attendue mais incomplète** car elle exclut injustement les métiers de l'accès à l'emploi ainsi que les postes administratifs.

**Un renouvellement des équipes de direction qui se poursuit** avec deux nouveaux directeurs, de nouveaux responsables d'activités. L'enjeu d'attractivité demeure entier sur les postes de cadres et les fonctions support au vu de la nécessaire diversification et professionnalisation des compétences attendues sur les fonctions de gestion et d'encadrement.

**La gestion de crise comme élément de fonctionnement des directions opérationnelles** avec l'accueil en urgence des déplacés de guerre Ukrainiens. C'est désormais une compétence de base de la fonction de direction de savoir à la fois gérer le quotidien et faire face aux imprévus en termes de besoins sociaux élevés. Les crises sociales, humanitaires, climatiques, politiques, sanitaires se succèdent et nécessitent des compétences et moyens spécifiques.

## Les perspectives 2023

Avec la disparition au cours des 5 dernières années de nos pères fondateurs, le renouvellement important de la ligne hiérarchique, 2023 devra s'atteler à transmettre dans les services le récit de notre histoire et la vision d'une organisation au service des publics les plus précaires, afin de perpétuer la continuité de nos valeurs fondatrices.

[Le renforcement de l'attractivité de nos métiers](#) restera une priorité avec des développements qui marquent nos difficultés de recrutements et de fidélisation notamment dans le secteur de la protection de l'enfance. La revalorisation de la valeur du point pour tous, les travaux destinés à favoriser l'émergence d'une nouvelle convention collective unique étendue, plus de souplesse dans les organisations de travail devraient nous permettre de mieux reconnaître la diversification de nos métiers et qualifications et attirer de nouveaux profils.

Nous engageons une réflexion avec l'Université [sur la professionnalisation du travail](#) pair et poursuivons nos travaux sur les conséquences de la dématérialisation sur la fracture numérique.

[L'évolution de nos pratiques professionnelles continuera de s'enrichir](#) de nouvelles méthodes d'intervention comme la multi référence, les valeurs du rétablissement dans l'accompagnement social, Individual Placement and Support en matière d'accès à l'emploi qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

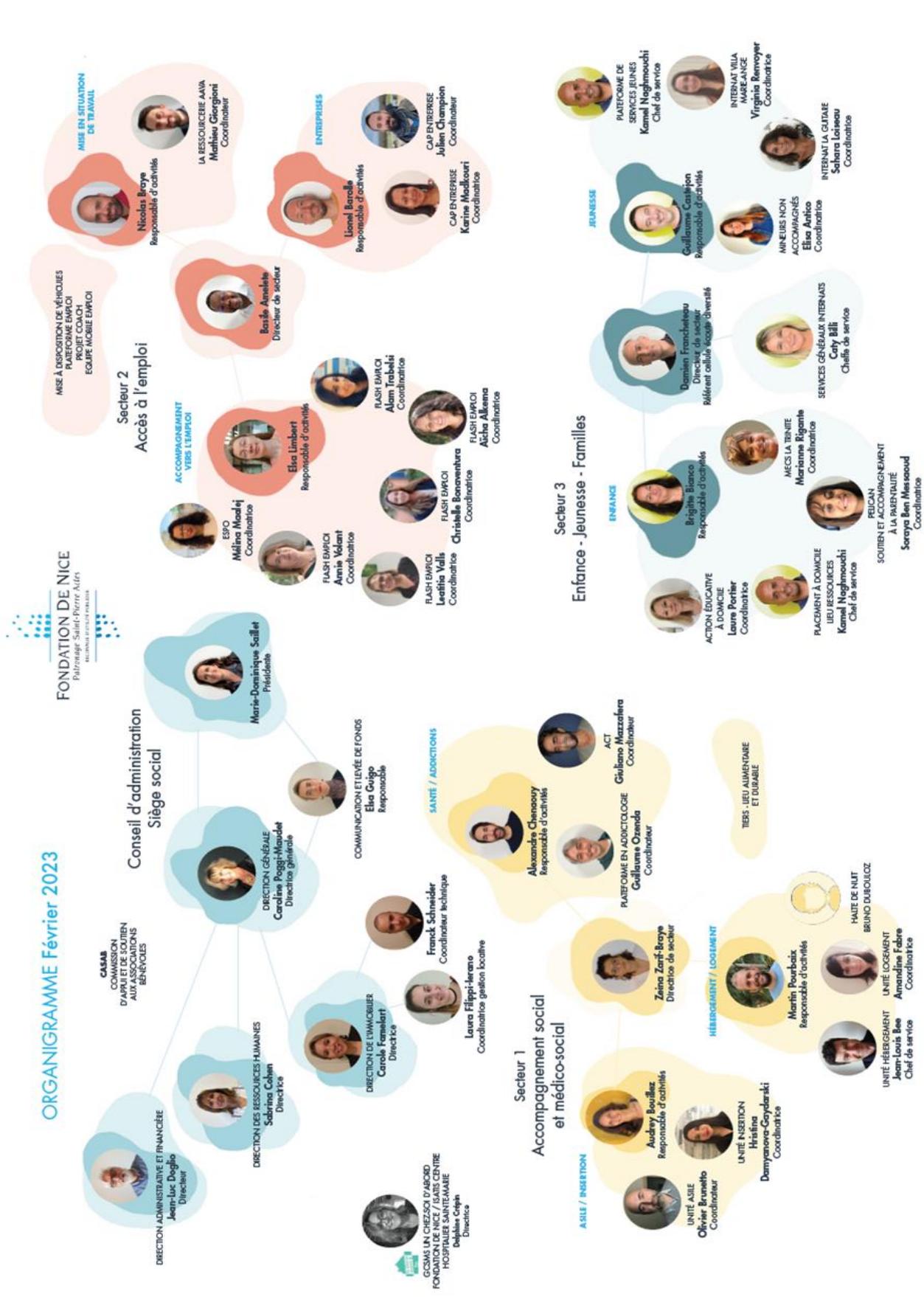
Il s'agira également en 2023 après la structuration nécessaire d'une politique de communication, [d'axer les interventions sur la levée de fonds auprès d'entreprises privées, de fondations.](#)

Grâce à un partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales, un terrain sera mis à notre disposition pour [installer un tiers lieu composé notamment d'un jardin solidaire.](#) Ce site sera un outil pédagogique et thérapeutique destiné aux personnes accompagnées.

Enfin, 2023 sera [l'année du développement du secteur Enfance Jeunesse Familles](#) avec la renégociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour 4 ans, intégrant une nouvelle unité 3-6 ans et la gestion d'une nouvelle Maison d'enfants à caractère social sur le domaine de l'Enfance de la Trinité.

Nous accompagnerons également, malgré les difficultés de fin d'année, [le déploiement en centre-ville à Nice de services de proximité aux usagers de drogue](#) afin de promouvoir une politique d'accès aux soins et de réduction des risques et des dommages pour ce public prioritaire, sans oublier la poursuite d'expérimentation en matière d'accès à l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques avec le nouveau métier du job coach et le un chez soi jeunes.

# Organigramme de la Fondation de Nice





# TABLE DES MATIERES

---

<b>I. La Maison d'enfants à caractère social de la Trinité .....</b>	<b>11</b>
1. Le fonctionnement de la Maison d'Enfance de la Trinité .....	11
1.1. Présentation de la MECS de la Trinité.....	11
1.2. Les missions et les objectifs .....	11
1.3. Les équipes.....	13
1.4. Les temps de rencontre, de travail et de partage.....	13
1.5. Les modalités d'admission .....	13
1.6. Le public accueilli et l'accompagnement .....	14
1.7. Les relations avec les familles et avec les enfants .....	15
2. L'accompagnement proposé.....	15
2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice.....	15
3. La prise en charge psychologique .....	16
3.2. Une mobilisation parfois difficile des familles en 2022 .....	16
4. Focus sur des actions menées par la MET en 2022 .....	17
4.1. Le GBG.....	17
4.2. Projet avec l'Association « Les Ailes des Enfants » .....	18
4.3. Le tournoi de foot associatif mixte 6-14 ans.....	19
4.4. Aménagement de la Ludisalle ; création d'une cuisine pédagogique.....	20
5. Les partenaires .....	21
5.1. Le réseau de partenaires.....	21
5.2. Partenariat avec la pharmacie « Béal ».....	22
6. Les éléments chiffrés et analyses.....	22
6.1. Les entrées .....	22
6.2. Les sorties.....	24
6.3. Le taux d'occupation .....	25
6.4. Données globales sur l'exercice 2022 .....	27
6.5. Données médicales .....	29
6.6. Données scolaires et extra-scolaires.....	30
6.7. Données sur les rapports d'incidents et informations préoccupantes.....	31
<b>II. LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD).....</b>	<b>32</b>
1. La présentation du PAD.....	32
2. Les missions et les objectifs .....	33

2.1.	Les missions.....	33
2.2.	Les objectifs.....	34
<b>3.</b>	<b>Les temps de rencontre, de travail et de partage.....</b>	<b>34</b>
3.1.	L'analyse des pratiques : la supervision.....	34
3.2.	Les réunions d'équipe .....	35
<b>4.</b>	<b>Les modalités d'admission .....</b>	<b>36</b>
<b>5.</b>	<b>Le public accueilli et l'accompagnement .....</b>	<b>36</b>
5.1.	Les problématiques familiales .....	36
5.2.	Les problématiques des jeunes repérées .....	36
5.3.	Description des évolutions marquantes .....	37
<b>6.</b>	<b>Les relations avec les familles et les enfants .....</b>	<b>37</b>
<b>7.</b>	<b>La prise en charge psychologique .....</b>	<b>37</b>
7.1.	Les modalités d'intervention .....	37
7.2.	Les entretiens cliniques.....	38
7.3.	Nouvelle psychologue clinicienne au PAD.....	39
<b>8.</b>	<b>La prise en charge éducative :.....</b>	<b>40</b>
8.1.	Les visites à domicile (VAD).....	40
<b>9.</b>	<b>Les partenaires .....</b>	<b>40</b>
9.1.	Le Lieu Ressource .....	40
9.2.	Les partenaires extérieurs.....	41
<b>10.</b>	<b>Les éléments chiffrés et analyses.....</b>	<b>42</b>
10.1.	Les demandes d'admission .....	42
10.2.	Les Sorties .....	44
10.3.	Evolution du taux d'occupation .....	44
10.4.	Les replis.....	45
10.5.	Statistiques des enfants placés .....	46
<b>III.</b>	<b>LE LIEU RESSOURCE (LR) .....</b>	<b>49</b>
<b>1.</b>	<b>Présentation du Lieu Ressource.....</b>	<b>49</b>
<b>2.</b>	<b>Les missions et objectifs.....</b>	<b>49</b>
2.1.	Les missions.....	49
2.2.	Les objectifs.....	49
<b>3.</b>	<b>Les modalités d'admission .....</b>	<b>50</b>
<b>4.</b>	<b>Le public accueilli et l'accompagnement .....</b>	<b>50</b>
4.1.	Les problématiques des jeunes repérées .....	50

4.2.	Description des évolutions marquantes .....	50
5.	Les moyens mis en œuvre.....	50
5.1.	Les supports du Lieu Ressource.....	50
5.2.	Les réunions d'équipe .....	51
5.3.	Les activités collectives.....	51
6.	Eléments chiffrés et analyse .....	56
6.1.	Les Admissions.....	56
6.2.	Les Sorties.....	59
6.3.	Données globales sur l'activité 2022.....	60
6.4.	Données diverses sur les activités réalisées en 2022 .....	63
7.	Les partenaires du Lieu Ressource .....	64
<b>IV.</b>	<b>INSPECTION DU DEPARTEMENT.....</b>	<b>66</b>
<b>V.</b>	<b>GESTION DES MOYENS HUMAINS.....</b>	<b>66</b>
1.	Formation du personnel du secteur .....	68
1.1.	Les formations effectuées en 2022.....	68
1.2.	La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire indispensable à la protection des enfants .....	69
<b>VI.</b>	<b>GESTION DES MOYENS EXTERNES.....</b>	<b>72</b>
1.	Organisation de l'économat et pilotage d'achat .....	72
2.	Gestion comptable .....	72
3.	Maintenance et sécurité .....	72
4.	Entretien des locaux, du matériel et des véhicules .....	72
5.	Mise en place d'un système rondier PTI (protection du travailleur isolé) .....	73
<b>VII.</b>	<b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2023 .....</b>	<b>74</b>

# I. LA MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL DE LA TRINITE

---

## 1. LE FONCTIONNEMENT DE LA MAISON D'ENFANCE DE LA TRINITE

### 1.1. Présentation de la MECS de la Trinité

La Maison de l'Enfance est un établissement d'Enfants à Caractère Social, habilité par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour accueillir depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, 20 enfants garçons et filles de 6 à 14 ans, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les groupes mixtes sont constitués de 20 enfants répartis comme suit :

Groupe des « Kids » ; 10 enfants de 6 à 11 ans dont une place de repli

Groupe « Evolution » ; 10 enfants de 11 à 13 ans révolus dont une place de repli

Ces enfants sont confiés à la **MECS** « [...] **pour y bénéficier d'un séjour visant à faciliter ou à améliorer leur adaptation sociale** [...]. Les enfants sont admis soit au titre de « l'accueil provisoire », soit sur ordonnance de placement du juge pour enfants au titre de l'Assistance éducative.

*Le respect de leur dignité, un attachement à l'optimisme créatif, à la relation cordiale avec les personnes aidées, la reconnaissance de leur propre valeur sont les fondements de notre action.*

Dans le respect des droits liés à l'autorité parentale, nous associons les parents à tout ce qui concerne la vie et les projets de leur enfant.

En partenariat avec **l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, les équipes préparent les conditions favorables à la restauration des liens familiaux à un retour en famille de l'enfant à chaque fois que cela est possible. Nous proposons aux familles, dès l'accueil de l'enfant, des entretiens familiaux animés par le psychologue et un membre de l'équipe éducative (éducateur référent de la situation)

Les équipes éducatives ont le souci d'apprendre aux enfants des modes de communications adaptés, de leur transmettre les valeurs sociales fondamentales, de favoriser l'acquisition croissante de leurs capacités d'autonomie.

### 1.2. Les missions et les objectifs

#### 1.2.1. Les missions

Les missions et les objectifs de la Maison de l'enfance de la Trinité sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- ◆ Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux adolescents (es) confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;
- ◆ Pourvoir à l'ensemble des besoins des enfants confiés à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal ;
- ◆ Assurer aux enfants des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité ;

- ◆ Recréer, en partenariat avec l'ASE <sup>1</sup>, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux ;
- ◆ Accompagner, aider, soutenir les enfants dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie future.

### 1.2.2. Les objectifs

L'objectif principal de la Maison de l'Enfance de la Trinité est de placer le jeune au centre des interventions.

- ◆ Proposer un lieu neutre et sécurisant aux jeunes hébergés et accompagnés (es) ;
- ◆ Favoriser le maintien des liens entre la fratrie, la famille et/ou restaurer des liens rompus (entretiens familiaux) ;
- ◆ Les aider à prendre conscience de leurs compétences et de leurs difficultés personnelles (connaissance de leurs limites, acceptation de l'échec et valorisation de leurs compétences) ;
- ◆ Les accompagner dans leurs projets personnalisés ;
- ◆ Les valoriser pour dynamiser leur projet et leur originalité ;
- ◆ Leur apprendre à respecter les règles de vie personnelle et collective (hygiène corporelle, respect du lieu de vie) ;
- ◆ Les aider à prendre du recul par rapport à leur vécu ;
- ◆ Les préparer à l'autonomie ;
- ◆ Prendre en compte et gérer les troubles du comportement ;
- ◆ Prévenir les risques liés au mal-être ;
- ◆ Permettre l'épanouissement personnel ;
- ◆ Proposer et favoriser des activités culturelles, écocitoyennes, écoresponsables et solidaires.

**Les Missions et les objectifs** sont en conformité avec les valeurs éthiques affirmées par la Fondation de Nice :

#### **Respect des enfants accueillis et maintien du lien avec sa famille quand cela est possible**

*« Respecter l'enfant, c'est respecter ses droits, respecter sa personne et savoir écouter ce qu'il a à dire, ses souffrances, ses joies et ses projets. Tout enfant est un sujet de droit, un citoyen, acteur de sa vie et de son devenir. L'affirmation de ces principes ne signe pas le régime de "l'enfant roi" elle fixe des responsabilités particulières aux adultes, basées sur le respect, l'écoute, le dialogue et la négociation... ».*

- ◆ L'engagement professionnel se veut responsable : C'est reconnaître que nous sommes des professionnels et qu'à ce titre, nous avons une "obligation de moyens". Être conscient de notre responsabilité individuelle et collective ne peut pas être un frein à notre action mais, au contraire, un moteur et un gage de sérieux.
- ◆ La continuité est dans l'engagement relationnel : les enfants que nous accueillons ont souvent, depuis leur petite enfance, été "trahis" par des adultes qui n'ont pas pu ou pas su respecter leurs engagements, leurs promesses, leurs devoirs.

---

<sup>1</sup> Aide sociale à l'enfance

- ◆ L'écoute des enfants et des adolescents passe aussi par le Conseil d'Établissement Jeunes.

La participation de la famille au maximum de ses possibilités au cours du placement de l'enfant s'inscrit dans le respect des droits liés aux attributs de l'autorité parentale

### 1.3. Les équipes

GROUPE DES KIDS	GROUPE EVOLUTION
	1 Coordinatrice
	0,5 Secrétaire
	0,86 ETP Psychologue
	4 Surveillants de nuit
	0,46 ETP Lingère
	2,5 Cuisiniers
	2,5 Maitresses de maison
5 Educateurs Spécialisés	5 Educateurs Spécialisés dont 1 en congès maternité
1 Monitrice Educatrice	3 Moniteurs Educateurs
	0,5 Monitrice Educatrice
1 Accompagnateur éducatif social	
1 Apprentie Educatrice Spécialisée	1 Apprenti Educateur Spécialisé
	1 Moniteur adjoint d'animation
	1 Stagiaire par groupe

### 1.4. Les temps de rencontre, de travail et de partage

#### 1.4.1. L'analyse des pratiques : la supervision

Ce temps de travail en faveur des équipes éducatives se déroule avec une psychologue extérieure, à raison d'une séance de deux heures, dix fois par an. L'objectif étant de s'interroger sur ses pratiques et de les adapter au mieux en fonction des jeunes accueillis.

Le choix de l'analyse des pratiques permet de centrer le processus associatif et le travail de pensée sur le rapport à la tâche institutionnelle à partir de cas ou de situations concrètes.

#### 1.4.2. Les réunions d'équipe

Les équipes des 2 groupes se réunissent avec la coordinatrice un fois par semaine autour :

- De points institutionnels à régler ;
- De rendez-vous à planifier ;
- De temps de réflexion concernant la situation des enfants.

### 1.5. Les modalités d'admission

Le protocole d'admission prévoit, après réception de la priorisation par la plateforme de service :

- ◆ Une présentation en équipe de la situation, suivie d'un ou deux temps de visite de l'enfant ;
- ◆ Une rencontre avec le psychologue ;
- ◆ Une admission en présence des partenaires ASE, de la famille et son enfant, du psychologue, de la coordinatrice et de l'éducateur référent de la situation.

C'est le temps de l'accueil mais également du rappel des raisons de la décision de placement par un juge pour enfants, des objectifs déclinés s'inscrivant dans la durée de ce placement, et de la présentation de chacun des protagonistes dans ses rôles et fonctions.

C'est aussi le moment où l'équipe référente de l'ASE nous présente le Projet Personnalisé de l'Enfant, si ce dernier est déjà élaboré.

Il est important d'entretenir un lien étroit avec les services de l'ASE et de faire entendre aux familles l'importance de chacun et la nécessité absolue de travailler tous ensemble sans pouvoir faire l'impasse d'aucune des parties.

Lors de l'arrivée des enfants à la Maison de l'Enfance, les équipes veillent à leur apporter un accueil chaleureux : collations assorties d'un goûter et/ou boisson, chambre individuelle et accueillante.

## **1.6. Le public accueilli et l'accompagnement**

La tranche d'âge est limitée à 14 ans, âge à partir duquel les enfants sont orientés sur les services adolescents quand les placements sont prolongés.

Un travail d'anticipation et de préparation s'engage dès l'âge de 13 ans afin de permettre à l'enfant de se projeter lorsque la situation familiale n'indique pas à priori de possibilités de retour en famille.

Le jeune accueilli est confié soit au titre :

- D'une mesure Judiciaire en Assistance Educative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant ;
- D'un Accueil Provisoire (AP), mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE) ;
- De Tutelle (Mineur sans responsable légal) ;
- De repli, AEDR, PAD, accueil d'urgence.

### **1.6.1. Les problématiques familiales**

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents ;
- Absence (famille monoparentale) ou présence discontinue d'un ou des 2 parents ;
- Incarcération d'un ou des parents ;
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial ;
- Addiction des parents ;
- Négligences de soins, d'éducation ;
- Situations de maltraitances physiques, psychologiques et morales

### **1.6.2. Les problématiques des jeunes repérées**

- Jeunes présentant des carences affectives ou des négligences psychoéducatives ;
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH : Hôpital de jour, ITEP (trouble du comportement), IME (déficit intellectuel), SESSIP, SESSAD ;
- Troubles psychiques et psychologique relevant ou non d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement ;

- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs ;
- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste ;
- Difficultés scolaires et/ou présentant les premiers signes de décrochages scolaires ;
- Troubles de la conduite alimentaire (anorexie, boulimie).

### **1.6.3. Description des évolutions marquantes**

- Forte diminution des droits de sorties et d'hébergement accordés aux familles ce qui explique la présence quasi-continue des jeunes sur l'établissement ;
- États limites, ou avec des troubles psychiatriques ;
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes ;
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et MECS) ;
- Jeunes bénéficiant de reconnaissance MDPH ;
- Plus de difficultés à mobiliser l'entourage dans le cadre des droits d'hébergement accordé par le magistrat et peu de possibilité de retour en famille dans le cadre d'une fin de mesure.
- Accroissement du nombre de médiations.

## **1.7. Les relations avec les familles et avec les enfants**

- ◆ Elaboration du projet individualisé (PI) de l'enfant dès le 1<sup>er</sup> mois de l'accueil et renouvelé tous les 6 mois en concertation avec la famille et le jeune hébergé.
- ◆ Respect de l'autorité parentale : le parent doit participer et être informé de toutes décisions concernant son enfant ;
- ◆ Participation des familles au projet et suivi de leur enfant ;
- ◆ Participation des familles aux temps de prise en charge (vêturer, accompagnements activités extérieurs, points scolaires...)
- ◆ Entretiens familiaux, contacts téléphoniques et correspondances pour permettre à l'enfant de se situer et de retrouver une place au sein de sa famille ;
- ◆ Activités individuelles ou collectives ludiques et/ou pédagogiques, pour favoriser l'épanouissement du jeune accueilli et accompagné.

## **2. L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE**

### **2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice**

Il consiste à :

- Favoriser l'émergence des projets initiés par les jeunes et entendre les propositions faites par ces derniers ;
- Encourager leur implication à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur projet personnalisé ;
- Initier les conduites responsables ;
- Valoriser ou redécouvrir les potentialités.

Un des objectifs de ce type de posture éducative est de faire en sorte que les ressources des jeunes accueillis viennent progressivement supplanter leurs difficultés.

Le pouvoir d'agir s'applique nécessairement aux équipes, il permet de donner davantage de sens aux missions confiées, d'être plus positif face aux difficultés en favorisant l'implication dans les prises de décision, l'organisation du service, la prise d'initiative, le droit à l'erreur.

### **3. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE**

Nous accueillons des enfants ayant vécu des traumatismes conséquents. La grande fragilité de ces enfants a nécessité d'adapter au mieux notre prise en charge éducative et thérapeutique afin de leur garantir la plus grande stabilité possible en les accompagnant dans leurs nombreuses prises en charges de santé

#### **3.1. Les entretiens familiaux systémiques**

L'outil systémique permet de mettre en lien les différents contextes de vie de l'enfant, qu'ils soient familiaux et institutionnels et de les travailler en même temps. La famille et l'institution peuvent développer dans ce travail commun des compétences complémentaires au bénéfice de l'enfant. Lorsque la famille se sent reconnue dans son rôle, elle autorise son enfant à profiter du placement et elle ne le place plus dans une position inconfortable, avoir à choisir entre l'institution et elle-même.

Nous proposons aux parents un espace spécifique pour travailler les raisons du placement, la dynamique relationnelle familiale et les difficultés des enfants.

#### **3.2. Une mobilisation parfois difficile des familles en 2022**

Sur l'internat 20 familles dont trois fratries de deux enfants ont été accompagnées, toutes n'ont pas été sollicitées pour participer aux entretiens familiaux. En effet certains parents, au vu de la gravité des actes posés ne sont plus autorisés à rencontrer leurs enfants sur le foyer. Ce fut le cas pour 6 d'entre eux.

Tous les parents en droit de rencontrer leurs enfants ont pu se mobiliser en fonction de leurs difficultés personnelles, et de l'évolution de leurs capacités parentales.

Ceux qui habitent dans d'autres départements et ne peuvent venir que très occasionnellement répondent tout de même à nos sollicitations. Lorsque le déplacement est impossible nous organisons des rencontres en visioconférence. Ce fut le cas à 3 reprises cette année.

Nous avons entamé une réflexion sur le travail avec les familles aux ressources parentales fortement défaillantes, que ce soit celles qui sont opposées au placement et qui ne se rendent pas aux entretiens familiaux ou bien celles qui n'y participent qu'irrégulièrement. Ainsi, en mobilisant les ressources du service pour devenir facilitateur à chaque instant de la programmation de la rencontre avec ces familles en difficulté nous avons, cette année encore augmenté leur participation aux entretiens familiaux.

Le travail avec les familles, nécessite quelques aménagements :

- Certains parents souffrent de pathologies psychiatriques non traitées et/ou non stabilisées (environ 12 parents concernés cette année), leurs capacités relationnelles sont très problématiques.
- D'autres parents sont aux prises avec des addictions trop envahissantes pour être suffisamment réceptifs dans la durée, au travail institutionnel avec leur enfant (10 parents concernés). Certains d'entre eux cumulent les deux problématiques.

- D'autres ne peuvent rencontrer leurs enfants que dans le cadre des médiations ou ne sont plus autorisés à voir leurs enfants. Nous n'organisons donc pas d'entretien familial systémiques classiques. Ce fut le cas pour 12 parents.

Le travail de préparation en amont par l'ensemble de l'équipe est alors essentiel afin de maintenir la mobilisation des parents dans la durée. C'est ainsi que 47 entretiens familiaux ont pu être réalisés sur les 62 programmés

Nous constatons que cette année nous avons pu mobiliser d'avantage les familles qu'en 2021.

Par ailleurs, la parentalité de ces familles ne pouvant s'exercer et s'exprimer que de manière partielle, nous avons donc adapté notre cadre d'entretien traditionnel afin de réaliser :

- Des entretiens psychologiques individualisés centrés sur le lien problématique parent-enfant, utilisant des médiations telles que le jeu. Ceux-ci remplacent ou complètent les entretiens familiaux systémiques (4 entretiens).
- Les entretiens psychologiques centrés sur le parent exclusivement. Lorsque l'enfant ne peut supporter le déploiement de la pathologie de son parent, il est assuré que ce dernier sera reçu et pris en considération comme les autres parents : à savoir 7 entretiens.
- Les entretiens psychologiques réunissent enfant et parent sur le lieu de soin de ce dernier lorsque cela est possible. Bien que faibles et très diminuées, les ressources parentales peuvent ainsi s'exprimer et bénéficier à l'enfant.

## 4. FOCUS SUR DES ACTIONS MENEES PAR LA MET EN 2022

### 4.1. Le GBG

Un projet innovant le Good Behavior Game est un programme de renforcement des compétences psychosociales destiné aux enfants des écoles que nous avons adapté à la MECS de la Trinité avec le Groupe de recherche sur la Vulnérabilité Sociale (GRVS). Des études scientifiques publiées dans la littérature internationale attestent de son efficacité en matière d'amélioration du climat mais aussi de prévention des risques psychosociaux sur le long terme. Les équipes éducatives ont été formées puis se sont lancées dans l'expérimentation au mois d'avril en animant le jeu sous le regard bienveillant des formateurs et de la coordinatrice de la MET en situation d'observation. Les séances hebdomadaires sont suivies de félicitations et d'un débriefing pour faire un retour réflexif sur le travail d'équipe par exemple. Un compte rendu de la séance est ensuite envoyé aux équipes pour permettre de féliciter, d'encourager et/ou rectifier un positionnement dans l'encadrement du jeu. Certains enfants, dont l'anxiété et l'intolérance à la frustration se manifestent par des crises de colère et d'agressivité ont investi rapidement le GBG. Les règles simples sont comprises et acceptées. Le jeu les apaise et les met en valeur. A contrario, une enfant mutique, très en repli et victime de syndrome post traumatique sévère a eu plus de mal à investir les séances mais elle est restée en position d'observatrice sans quitter le jeu.

*« Le GBG, trois lettres mais une sacrée définition. Le GBG Good Behavior Game, jeu du comportement positif, c'est une expérimentation pilote d'un programme de développement des compétences psychosociales destiné aux enfants de l'école élémentaire et étayé par des preuves scientifiques. Le GBG pour nous, c'est avant tout une manière ludique de travailler les relations, la confiance en soi et l'entraide des enfants accueillis. Le GBG a été très bien pensé pour les enseignants et les élèves d'école primaire. La mise en place du GBG a eu parfois plus du mal à être mis en place au sein de notre structure. Il y a toute une appropriation de la technique puis une élaboration pour créer le jeu avec des enfants placés en institution pas toujours faciles à mobiliser après l'école.*

*Pourtant, le GBG a porté ses fruits sur les enfants et sur nous. Il en ressort que nous utilisons cette formation sur le GBG qui a été adaptée pour les publics accueillis en MECS ; les règles simples et importantes restent dans notre quotidien et sont toujours de rigueur. Lors des activités proposées nous avons en tête les règles fondamentales du GBG et leurs objectifs. Nous mettons toujours en place les grandes lignes du programme dans nos pratiques professionnelles.*

*Il est nécessaire d'apporter beaucoup de volonté et d'enthousiasme pour pérenniser cette action d'autant que l'équipe a été en partie renouvelée et n'a pas bénéficié de la formation initiale, mais nous restons confiants ».*

Hajer, éducatrice

Le département a noté que « *la mise en place du GBG est une initiative intéressante permettant de travailler sur un accompagnement éducatif alternatif des enfants et qui semble être bien apprécié. Le GBG permet aux enfants d'intégrer des compétences psychosociales par l'intermédiaire du jeu, le but étant d'apaiser le climat.* »

#### **4.2. Projet avec l'Association « Les Ailes des Enfants »**

Avec Monsieur Ludovic MOULIN, président et pilote.

Le lieu : L'aéroport de CANNES MANDELIEU axe son positionnement sur l'aviation générale de tourisme et d'affaires. Les trois fonctions principales sont

- L'accueil de l'aviation de tourisme et d'affaires
- L'accueil des missions de secours, de surveillance des forêts et de lutte contre les incendies
- Le développement de l'enseignement et de la formation théorique et pratique aux métiers du transport aérien.

L'association les ailes des enfants a pour objectif d'offrir aux enfants en difficultés sociales ou en situation de handicap, un baptême de l'air afin de faire partager la passion de l'aviation, un temps avec le pilote et les joies d'un vol en avion en basse altitude.

Ce projet s'est concrétisé en Août 2022. Depuis le mois de septembre, une fois par mois les enfants de la Maison de l'enfance peuvent bénéficier de ce loisir peu commun. Tous les enfants volontaires pour lesquels on a pu obtenir une autorisation parentale ont pu participer à ce projet.

Chaque séance se constitue d'une visite de l'aérodrome, d'une information sur les métiers de l'aviation qui font rêver les enfants, surtout celui de devenir pilote. Sillonner le ciel, côtoyer les nuages à bord d'un appareil ailé suscite certainement des sensations incomparables.

Le vol dure environ 20 minutes avec deux enfants et un éducateur. Le pilote a besoin de la présence d'un éducateur car le vol peut provoquer chez certains jeunes de l'excitation qu'il faut pouvoir contrôler et permettre de piloter en toute sécurité

A la fin de l'année scolaire, une fête sera organisée par Mr Ludovic Moulin et son équipe au sein de l'aérodrome pour un repas convivial et plusieurs vols en avion seront organisés pour les enfants de la Maison de l'Enfance.



« On se donne du courage sous le hangar où sont stockés les avions ! »

### **4.3. Le tournoi de foot associatif mixte 6-14 ans**

Nous accueillons des enfants qui sont pour la majorité passionnés de sport, certains d'entre eux sont inscrits en club. Le football, le sport le plus populaire au monde, attire le regard de nos jeunes. Les enfants suivent par exemple la « Ligue de champions ».

Suite à un tournoi interservices, des enfants de la MET ont demandé d'organiser un tournoi pour les 6-14ans. Nous avons alors opté pour l'organisation d'un tournoi mixte inter-associatif. Nous avons dans un premier temps contacté les structures à caractère social partenaires et voisines. Puis nous avons associé quelques équipes de football du secteur et des communes limitrophes.

Nous avons contacté la mairie pour avoir du matériel à disposition (tables, chaises, sono). La commune a mis à disposition le terrain de football de la Trinité, a ouvert la buvette le jour du tournoi et a offert la coupe à l'équipe vainqueur. L'enseigne Auchan nous a offert un bon d'achat de 100€ pour le goûter. Notre chargée de communication a fait réaliser une grande banderole aux couleurs de la FONDATION et s'est occupé des récompenses. Les éducateurs ont acheté les maillots, chasubles et autres équipements nécessaires. Le réseau personnel d'un éducateur nous a particulièrement aidé à la logistique de ce tournoi.

Dix équipes mixtes ont participé avec enthousiasme à cette manifestation sous la couleur d'un pays déterminé par tirage au sort.

L'équipe pluriprofessionnelle de la MET a participé à l'organisation du tournoi, chacun son rôle, afin de veiller au bon déroulement de la journée. Des volontaires et bénévoles ont complété le staff.

A la fin du tournoi, et avant la remise des récompenses en présence de deux élus de la commune et de la direction de notre secteur, une petite rencontre entre les parents, les entraîneurs et les organisateurs a clôturé cette belle journée. Des échanges et des retours très positifs des familles, des encadrants saluent cette initiative. Nous espérons pouvoir réitérer ce type de manifestation chaque année. Il permet aux enfants placés de favoriser leur socialisation.



#### 4.4. Aménagement de la Ludisalle ; création d'une cuisine pédagogique

Une cuisine domestique a été créée au premier trimestre 2022 pour mettre en place des ateliers culinaires pour les services du Lieu Ressource et de la MET mais également mis à la disposition des autres services de la Fondation (par exemple l'épicerie solidaire est venue cuisiner des repas pour une association).

*Citizen days avec le groupe CFM Indosuez-juin 2022*



## 5. LES PARTENAIRES

### 5.1. Le réseau de partenaires

#### Avant, pendant, après l'admission :

Référents ASE  
AEMO,  
CMP,  
RTPE  
AED, PAD, Lieu Ressource

#### Pendant le placement :

Établissements scolaires (écoles primaires, collèges, ITEP,  
Hôpitaux (Lentral essentiellement),  
Médecins psychiatres  
Correspondants et/ou entraîneurs clubs sportifs  
Centres de loisirs (Sivom, Claj...)  
Services de la Fondation (Lieu Ressource, Pélican, la  
Guitare, la Villa Marie-Ange,)

#### Établissements scolaires partenaires de l'internat :

École Victor ASSO  
École Denis DELAHAYE  
École de La Plana  
École LEPELTIER  
École Condamine Cauvin  
École Les Chênes verts  
ITEP VOSGELADE  
ITEP HENRI WALLON  
ITEP LA LUERNA  
Collège La BOURGADE  
Collège de Contes  
Collège Nucéra  
Collège Maurice Jaubert  
Collège Port Lympia

#### Médical / Suivi psychologique :

Pharmacie Béal  
Hôpital de jour :  
Hôpital Lentral : Secteur Pédopsychiatrique / Équipe mobile  
Hôpitaux : l'Archet 2, Pasteur  
Établissements spécialisés  
ITEP  
Les pompiers  
CMP : Costanzo, Ariane, Trinité, Parc  
Pédopsychiatre  
Médecin référent de la MET  
Médecins spécialistes : dentistes, dermatologues,  
orthophoniste, gynécologue...  
SOS Médecins  
IME, CLISS, SEGPA,

#### Sécurité :

Gendarmerie de La Trinité  
Police Nationale/Commissariats  
Brigade des mineurs

#### Activités sportives :

BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile)  
Ville de Nice pour les invitations aux matchs de football  
CLSH Trinité, club de foot La Trinité  
Centres de Loisirs  
Centre de vacances : CEJAM, UFCV, Semeuse, ASL, Chantiers  
Jeunes...  
Les piscines  
CEDAC

Plusieurs associations et organismes sont également de véritables partenaires pour la Maison de l'Enfance en organisant des sorties ou en proposant des invitations aux enfants accueillis :

- Enfants de Frankie ;
- Association Children and Future ;
- Association Photon ;
- No finish Line.

## 5.2. Partenariat avec la pharmacie « Béal »

Au mois de mars 2022, nous avons mis en place une convention avec une pharmacie pour la livraison des traitements médicaux des enfants.

Constat : Dix enfants sur vingt sont sous traitement car ils présentent des troubles du comportement.

Les éducateurs devaient se rendre à la pharmacie très régulièrement pour récupérer les traitements prescrits par les médecins pédopsychiatre chaque semaine et en fonction des variations de posologie du traitement, fonctionnement peu efficient et très chronophage. Une infirmière venait préparer les piluliers une fois par semaine, mais ce n'était pas satisfaisant.

A partir de ces constats et difficultés nous avons mis en place ce partenariat.

Depuis, la pharmacie partenaire garantit une livraison tous les vendredis, avec une traçabilité complète pour chaque jeune et chaque médicament. Ce sont des sachets individuels avec des étiquettes précises (nom prénom, la dose, le jour etc..). Pour chaque jeune, le traitement est accompagné d'une fiche de contrôle de posologie et d'une copie de l'ordonnance.

Parallèlement à ce dispositif, la maison de l'enfance a mis en place deux référents santé qui sont en lien avec la pharmacie pour rendre cette organisation efficiente. Un tableau de suivi des traitements est complété chaque fin de mois.

## 6. LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSES

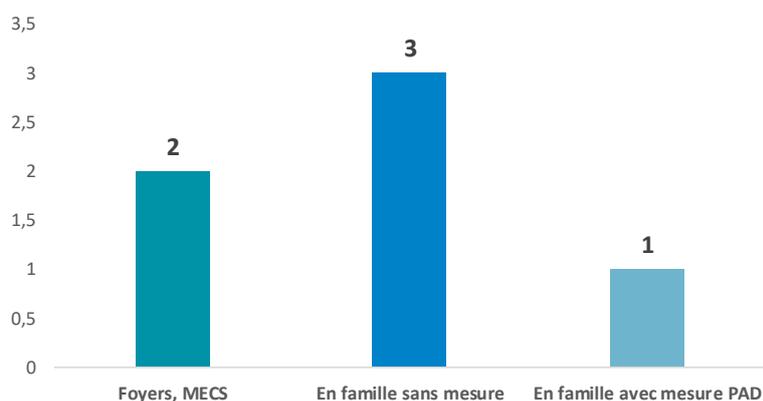
### 6.1. Les entrées

⇒ Nombre d'admission en 2022

ADMISSIONS 2022	
Filles	4
Garçon	2
TOTAL	6

En 2022, 6 enfants ont intégré le MET, 1 fille en juillet, 1 garçon en septembre, une fratrie en novembre (fille et garçon), 2 filles en décembre dont une a fait l'objet d'un accueil d'urgence suivi d'un placement classique.

⇒ Lieu de vie des jeunes avant l'admission



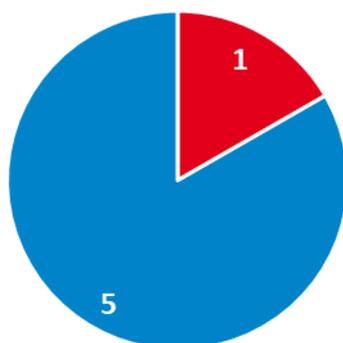
L'enfant qui a fait l'objet d'un accueil provisoire résidait chez sa mère et il n'y avait pas de mesure pour cette famille.

⇒ Age des jeunes à leur admission

AGE DES JEUNES A L'ADMISSION	
5 ans	2
6 ans	1
9 ans	1
11 ans	2
TOTAL	6

Cette année la MET a accueilli de très jeunes enfants, 2 âgés de 5 ans pour lesquels le conseil départemental a émis une dérogation, et une qui venait d'avoir de 6 ans.

⇒ Mesure des jeunes à l'admission



- OPP (Ordonnance de Placement Provisoire)
- JAE (Jugement en Assistance Educative)

⇒ MDPH à l'admission

Sur les 6 admissions en 2022, seule une jeune fille à une reconnaissance MDPH, elle bénéficie d'une scolarité au titre du dispositif ULIS.

⇒ Scolarité à l'admission

SCOLARITE DES JEUNES A L'ADMISSION	
Déscolarisé	1
Moyenne Section Maternelle	1
Grande Section Maternelle	1
CE2	1
CM2 ULIS	1
CM1	1
TOTAL	6

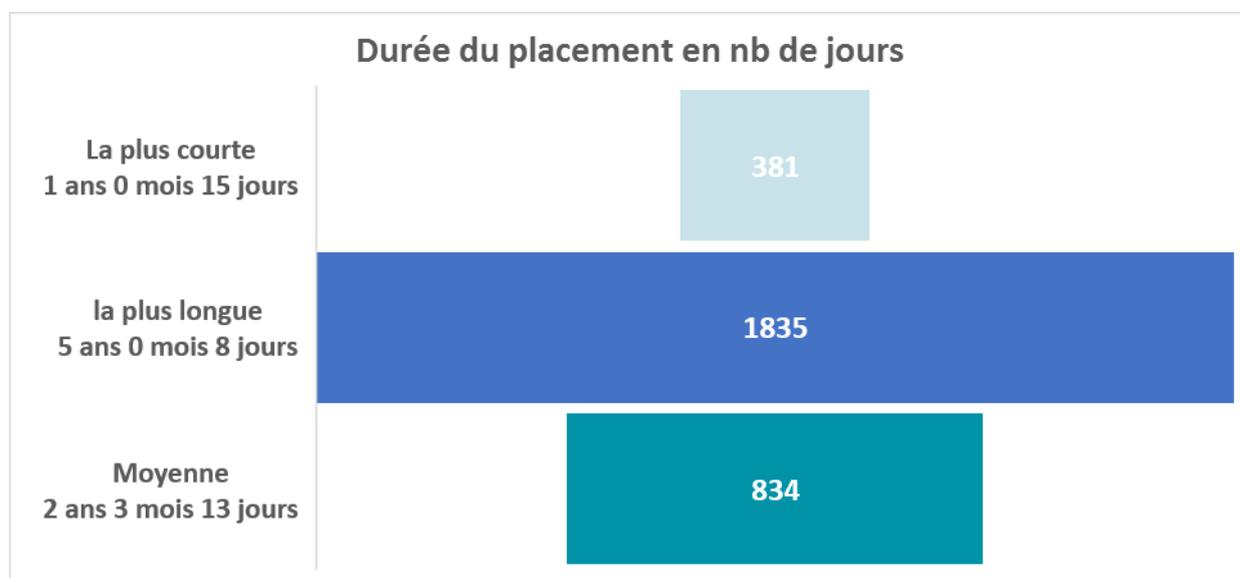
## 6.2. Les sorties

2 Filles et 3 garçons ont quitté la Maison de l'Enfance de la Trinité en 2022, au mois de mars, juin, août, septembre et novembre.

ORIENTATION DES JEUNES A LA SORTIE DE LA MET	
Vers un autre établissement de la fondation	
GUITARE	2
VMA	1
Rapprochement familial	
Chez un (e) assistant(e) familiale	1
Vers un autre foyer, MECS	
MECS	1
TOTAL	5

- ◆ 3 (1 fille et 2 garçons) d'entre eux ont eu 14 ans au cours de l'exercice 2022 et ont été orientés vers une autre structure de la fondation.
- ◆ Un garçon de 12 ans a quitté la MET pour être accueilli chez une assistante familiale dans le cadre d'un rapprochement familial ;
- ◆ Une jeune fille de 12 ans a été orientée vers une autre MECS

⇒ **Durée du placement**



La durée de placement longue s'explique par le fait que La Maison de l'Enfance de la Trinité accueille des enfants de 6 à presque 14 ans

La durée moyenne (plus de 2 ans) montre que l'accompagnement de ces enfants très fragilisés doit être suffisant long pour sécuriser leur parcours. Pour autant, il faut toujours s'interroger sur la pertinence de ces placements sur le long terme et étudier toutes les possibilités d'orientation (famille d'accueil, tiers digne de confiance, parrainage).

### 6.3. Le taux d'occupation

L'exercice de l'année 2022 de la Maison de l'Enfance de la Trinité termine avec un total de 7 222 journées d'hébergement ce qui représente un taux d'occupation de 99%

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2022						
Nb de jours d'occupation mensuels	PLACES D'HEBERGEMENT 18		PLACES DE REPLI 2		OCCUPATION TOTALE 2022	
	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES
JANVIER	558	620	62	7	620	627
FÉVRIER	504	560	56	14	560	574
MARS	558	595	62	30	620	625
AVRIL	540	570	60	37	600	607
MAI	558	589	62	33	620	622
JUIN	540	569	60	38	600	607
JUILLET	558	589	62	0	620	589
AOÛT	558	582	62	2	620	584
SEPTEMBRE	540	560	60	24	600	584
OCTOBRE	558	558	62	28	620	586
NOVEMBRE	540	563	60	5	600	568
DÉCEMBRE	558	649	62	0	620	649
<b>TOTAL</b>	<b>6 570</b>	<b>7 004</b>	<b>730</b>	<b>218</b>	<b>7 300</b>	<b>7 222</b>

OCCUPATION EN 2022			
	Jeunes hébergés	Jeunes en repli sur le mois	Jeunes hébergés en Accueil d'Urgence
JANVIER	20	1	
FÉVRIER	20	3	
MARS	20	3	
AVRIL	19	2	
MAI	19	2	
JUIN	19	4	
JUILLET	19	0	
AOÛT	19	1	
SEPTEMBRE	19	1	
OCTOBRE	19	1	
NOVEMBRE	19	2	3
DÉCEMBRE	21	0	

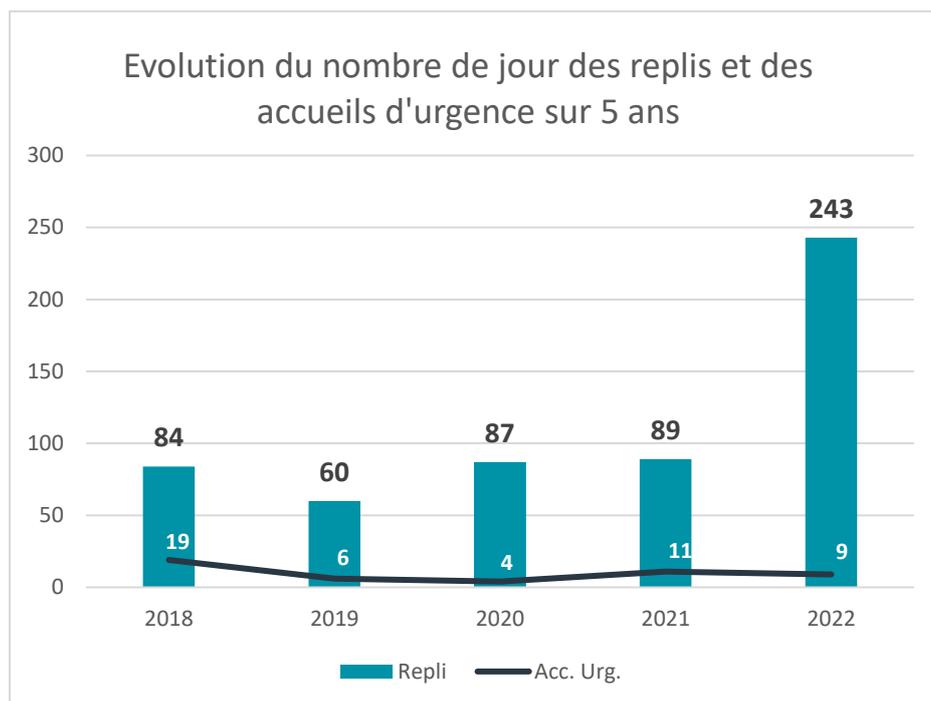
L'augmentation en fin d'année s'explique par la demande de la direction de l'Enfance qui a fait face à une situation exceptionnelle de saturation du dispositif d'accueil des enfants confiés ; deux places supplémentaires ont donc été mobilisés à cet effet.

Moyenne jeunes hébergés dans l'année 19,42

⇒ Evolution du taux d'occupation des studios de la MET (Replis / séjours de rupture)

<b>Nombre de jours occupés</b>	
32	
<b>Studio 1</b>	32
<b>Nombre orientation</b>	
AED	0
Guitare	0
MNA	1
PAD	1
Plateforme	0
VMA	1
<b>Nombre de jeunes</b>	
3	
<b>FILLES</b>	2
<b>GARCONS</b>	1
<b>Motifs</b>	
A la demande du jeune	0
Conflit familial	1
Non respect du cadre	0
Punaises de lit FJT	0
Fugues répétées	0
Mise en danger	0
Dispute	0
Surveillance traitement	0
en attente logement	0

## ⇒ Evolution du nombre de jours de replis et accueils d'urgence



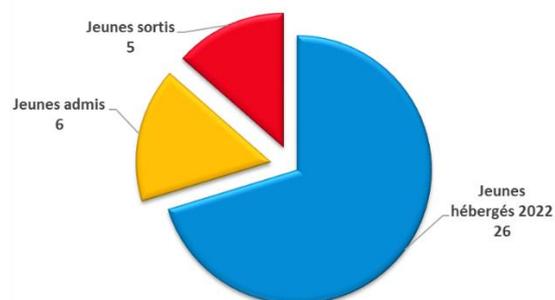
Avec la mise en place de la plateforme d'orientation nous n'aurions pas dû recevoir de jeunes en accueils d'urgence. Toutefois, les FEAM ont été rapidement saturés et nous avons palier l'urgence quand c'était possible.

Les jeunes en repli ont essentiellement été orientés par le Placement à Domicile, deux places sont dédiées à ce dispositif.

Les replis sur les studios de la MET sont plébiscités par les internats Guitare-VMA pour les jeunes qui ne respectent pas le cadre institutionnel. Ils peuvent également être une opportunité pour un jeune de la plateforme de service jeunes de la Fondation en attente d'une place sur le dispositif.

### 6.4. Données globales sur l'exercice 2022

Sur l'exercice 2022, la Maison de l'Enfance de la Trinité a accueilli 26 jeunes dont 14 garçons et 12 filles, en cours d'année 5 d'entre eux ont quitté ce lieu d'hébergement, 6 nouveaux jeunes ont été accueillis.



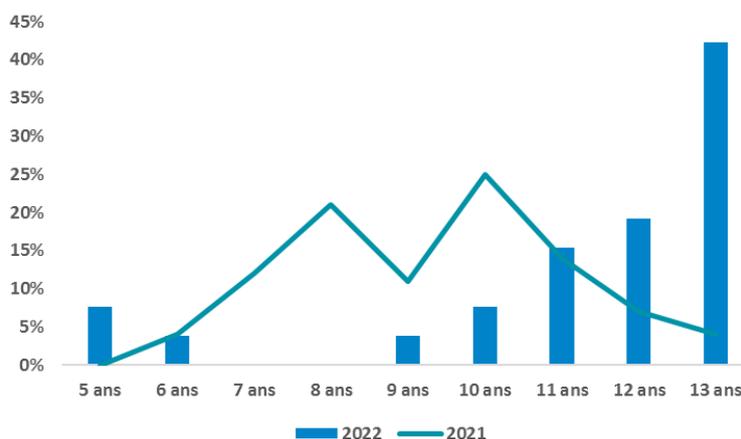
⇒ Répartition par sexe des jeunes hébergés en 2022

REPARTITION DES JEUNES		
	FILLES	GARCONS
Jeunes suivis en 2022	12	14
Nouvelles Admissions	4	2
Sorties	2	3

⇒ Répartition des jeunes hébergés sur les groupes

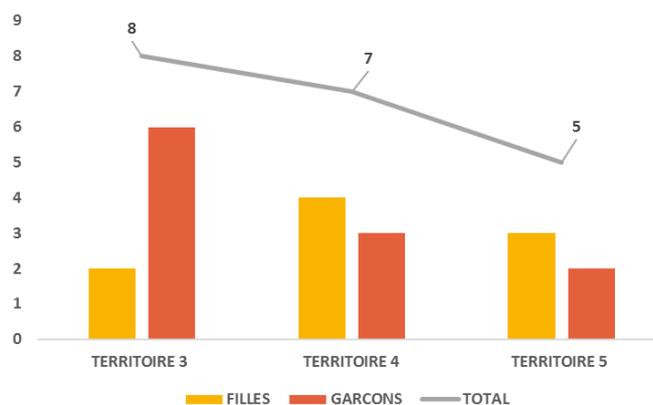
REPARTITION DES JEUNES SUR LES 2 GROUPES		
	FILLES	GARCONS
Groupe des Kids	5	5
Groupe Evolution	7	9
Jeunes hébergés sur la MECS	12	14

Evolution des âges entre 2021 et 2022

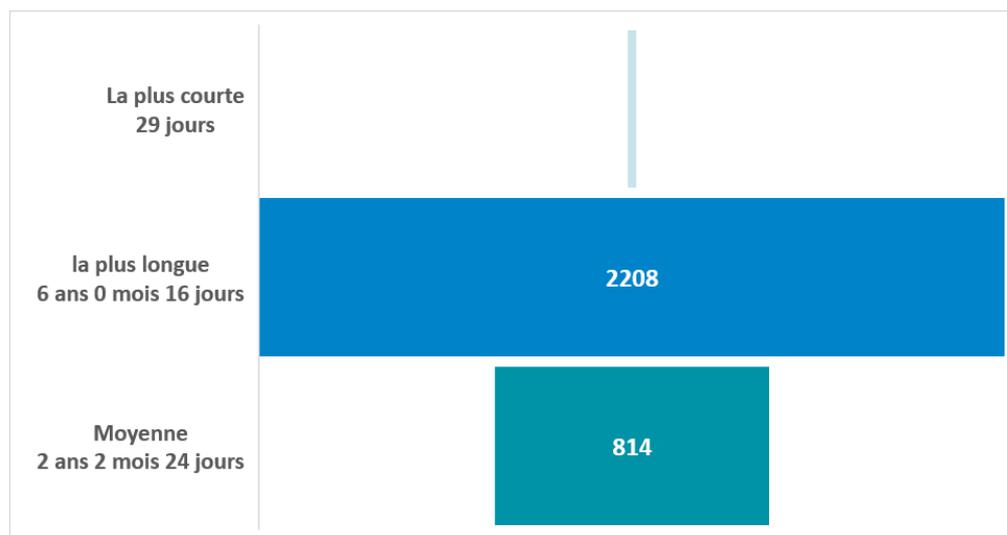


En 2022, 42 % des jeunes hébergés sont âgés de 13 ans, et ont grandi en institution. Ce graphique montre aussi l'admission de très jeunes enfants

⇒ Nombre de jeunes hébergés par territoires



⇒ Durée de la prise en charge



## 6.5. Données médicales

⇒ Reconnaissance MDPH des jeunes hébergés

RECONNAISSANCE MDPH DES JEUNES HEBERGES		
	FILLES	GARCONS
OUI	4	8
NON	8	6
TOTAL	12	14

⇒ Traitements médicaux et suivi psychologique des jeunes hébergés

Jeunes Hébergés ayant un traitement médical et/ou un suivi psychologique	
Traitement médical	5 filles, 8 garçons
Suivi psychologique (CMP, HDJ, libéral)	4 filles, 11 garçons

Sur les 26 enfants hébergés en 2022, 15 ont eu un suivi psychologique à l'extérieur de la MET et 13 ont un traitement médical :

- 5 pour calmer leurs angoisses ou leur stress
- 1 pour traitement de l'asthme
- 7 pour soigner des troubles du comportement, tempérament dépressif, troubles psychiatriques

En 2022, deux jeunes ont subi une intervention chirurgicale (extraction des amygdales en ambulatoire, opération de l'appendicite suivi de 3 jours d'hospitalisation).

- 1 jeune fille a été hospitalisée une semaine en raison des troubles psychiques.
- 2 jeunes ont été hospitalisés à Lenal pour des troubles du comportement sévères, un seulement 1 nuit, l'autre 3 nuits.

## 6.6. Données scolaires et extra-scolaires

⇒ Scolarité

Scolarité		2021-2022 Janv. À Juil	2022-2023 Sept. À Déc
Scolarisé en classes <b>ordinaires</b>	Grande Section	0	2
	CP	0	1
	CM1	0	2
	CM2	2	1
	6°	2	2
	5°	4	2
	4°	1	4
Scolarisé en classes <b>adaptées</b>	CM1 ULIS	4	0
	CM2 ULIS	0	1
	6° ULIS	2	1
	6° SEGPA	1	1
	5° ULIS	2	2
	5° SEGPA	0	1
	4° ULIS	0	2
	3° ULIS + SESSAD	1	0
	ITEP LUERNA janv 2022	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	

Concernant l'enseignement adapté, nous avons :

- De janvier 2022 à juillet 2022, 11 enfants sont en classe adaptées soit plus de 50% de l'effectif des enfants accueillis ;

Ce chiffre a baissé à la rentrée 2022-2023, 8 enfants sont encore scolarisés dans des classes spécialisées

Les enfants placés ont besoin de bénéficier d'un enseignement au plus près de leurs difficultés scolaires en tenant compte du suivi thérapeutique.

⇒ Etablissements scolaires

Scolarité		2021-2022 Janv. À Juil	2022-2023 Sept. À Déc
Primaire	Ecole Denis Delahaye LA TRINITE	1	1
	Ecole La Condamine DRAP	3	1
	Ecole Maternelle NICE Pasteur	0	1
	Ecole Victor Asso LA TRINITE	2	3
Secondaire	College BOURGADE LA TRINITE	10	10
	Collège Frédéric Mistral NICE	1	0
	Collège Rabelais L'ESCARENE	0	2
	College Roger Carles CONTES	2	4
Autre	ITEP LUERNA	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	

Les établissements de proximité sont priorités pour éviter de trop nombreux accompagnements scolaires.

#### ⇒ Activités extra scolaires des jeunes hébergés

Sur les 26 enfants hébergés en 2022, 17 enfants (soit 65%) ont été inscrits dans une activité extra-scolaire (dont 1 sur deux activités basket et danse) :

- • Foot (6)
- • Danse (3)
- • Judo (2)
- • Basket (2)
- • Multisport (1)
- • Dessin (1)
- • Taekwondo (1)
- • Equithérapie (1)
- • Gymnastique (1)

### **6.7. Données sur les rapports d'incidents et informations préoccupantes.**

#### ⇒ Informations préoccupantes

La MET a émis en 2022, 2 IP l'une relative aux agissements et comportements d'une enfant de 14 ans hors établissement qui venait perturber l'organisation de la structure mais surtout son instabilité, sa violence son agressivité mettait à mal la sérénité et la protection des jeunes hébergés et venait accentuer les troubles d'angoisse de sa sœur accueillie au sein de la MET.

La seconde IP, concerne des révélations d'agression sexuelle survenu sur un autre établissement.

#### ⇒ Rapports d'incidents

De janvier à décembre, la MET a établi 38 rapports d'incidents concernant 10 jeunes hébergés, 2 en repli PAD et 1 concernait un enfant extérieur à la structure.

Ces 38 rapports ont fait l'objet de :

- 2 hospitalisations ;
- 9 interventions des Pompiers / Samu ;
- 5 Intervention de la Gendarmerie, Police, Protection Civile

A l'origine de ces perturbations, il s'avère que l'élément déclencheur est le plus souvent :

- La frustration : 14 cas
- Les angoisses, le mal être en rapport avec les situations familiales : 10 cas
- Le conflit entre jeune et/ou la difficulté de gérer le collectif, le quotidien : 9 cas

## II. LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD)

---

### 1. LA PRESENTATION DU PAD

Le Placement à Domicile (PAD) a introduit de nouvelles modalités de fonctionnement pour les établissements et des pratiques de travail différentes pour les équipes éducatives. Les travailleurs sociaux s'attachent à travailler les liens à partir des systèmes familiaux en s'appuyant sur différents supports tels que l'observation, l'entretien, le travail avec les partenaires et la famille, le soutien éducatif, l'accompagnement dans le « faire avec ».

Le Placement à Domicile concerne des mineurs pour lesquels la protection nécessaire peut-être assurée au domicile familial sous certaines conditions et/ou pour lesquels la séparation physique permanente s'avère préjudiciable ou très difficile à réaliser.

Le PAD est une alternative au placement traditionnel, alliant un maintien au domicile familial en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection de l'enfant.

Le PAD repose sur l'exercice de l'autorité parentale soutenue par les équipes éducatives du service. Le PAD, comme toute mesure d'assistance éducative qui s'impose à une famille, nécessite malgré tout une collaboration entre les équipes éducatives et les familles des enfants suivis. Il est nécessaire d'obtenir l'adhésion des familles malgré la contrainte.

Le PAD se caractérise par une grande souplesse d'intervention, plus précisément en termes d'horaires. Effectivement, l'amplitude horaire du fonctionnement du service, permet une présence assez large sur la journée, en début de soirée et également le week-end.

En cas d'urgence et de nécessité, il est possible de joindre un représentant du service ; les familles sont informées du numéro d'urgence le jour de l'admission.

Le PAD s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 relative aux principes de respect des droits des usagers et du dispositif de protection de l'enfance dont les orientations, fixées par la Loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance, visent à diversifier les modes de prises en charge des mineurs confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil Départemental.

Depuis le 01/06/2018, le Placement à Domicile a vu sa capacité d'accueil étendue par les arrêtés n° DE/2018/00089 et n° DE/2019/0188 : accompagnement de 30 enfants âgés de 6 à 18 ans.

Sur l'ensemble des jeunes accueillis en 2022, 44 ont été accueillis dans le cadre d'une mesure judiciaire et trois d'entre eux ont bénéficié d'une mesure administrative.

L'équipe se compose de 5 éducateurs dont 1 éducatrice jeune enfant, de 2 psychologues à mi-temps, une secrétaire à mi-temps et d'un chef de service sous la direction de la responsable d'activités et du directeur de secteur.

Chaque éducateur a en référence 6 mesures, il intervient au moins un fois par semaine (Visite à domicile : VAD) pour mobiliser l'entourage familial auprès de leur enfant.

Le service du PAD fonctionne du lundi au samedi de 9h à 21h, deux éducateurs interviennent le dimanche en renfort sur les internats et sont mobilisables sur les situations de repli.

Les locaux du PAD sont situés dans les locaux de la MET (Maison de l'Enfance de la Trinité) sise 81, boulevard Jean Dominique Blanqui -06340 LA TRINITE.

Conformément au référentiel, la mise en œuvre d'une mesure de PAD a pour objectifs de :

- Prévenir la désaffiliation du milieu naturel de l'enfant en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection du mineur au domicile parental ;
- Répondre aux besoins du mineur en particulier à sa stabilité affective ;
- Soutenir les familles en les impliquant dans une dynamique de changement ;
- Permettre progressivement aux parents d'assumer seuls la prise en charge de leur enfant au quotidien.

Nous avons pu observer depuis ces dernières années une adaptation du PAD à différents types de situations :

- En amont du placement, le PAD peut intervenir en vue de la préparation à une séparation physique si un danger est avéré ; cette préparation aide à rendre le placement en MECS moins douloureux et mieux compris pour les familles.
- Après un placement, il s'inscrit dans la perspective d'un soutien pour des situations encore fragiles pour permettre aux enfants un retour au domicile familial.

## 2. LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS

### 2.1. Les missions

#### Educatives

##### **Auprès des parents :**

- Développer et renforcer tous les moyens susceptibles de maintenir les enfants et les jeunes dans leur milieu naturel ;
- Soutenir les parents dans les actes de la vie quotidienne ;
- Accompagner les parents dans la prise en compte des difficultés et des capacités de leurs enfants ;
- Permettre progressivement aux parents d'assumer seul la prise en charge de leurs enfants au quotidien.

##### **Auprès des enfants :**

- Participer à la protection de l'enfant en lui proposant un cadre de vie sain et stable ;
- S'assurer de la santé des enfants accompagnés par le service ;
- Structurer son environnement.

#### Psychologiques

- Accompagner et soutenir les compétences parentales ;
- Analyser et comprendre les enjeux intrafamiliaux ;
- Coconstruire avec la famille des moyens de communications et des réponses éducatives adaptées ;
- Apporter un soutien psychologique aux enfants et parents qui le nécessitent ;
- Apporter un étayage et une analyse clinique à l'équipe éducative sur les situations.

## 2.2. Les objectifs

- Protéger l'enfant tout en maintenant la relation quotidienne avec ses parents ;
- Redonner aux parents un place réelle et effective dans la prise en charge éducative de leur enfant ;
- Impulser une dynamique de changement au sein de la famille en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire des parents ;
- Soutenir les familles dans leur pratique de la parentalité au travers des actes de la vie quotidienne et en les restituant dans leurs droits et leurs devoirs ;
- Conforter les parents dans leurs capacités à trouver eux même les réponses adaptées aux besoins de leurs enfants ;
- Prendre en compte les difficultés auxquels sont confrontés les parents et l'enfant dans le cadre familial en évitant un placement en MECS, en foyer ou dans un autre établissement, ou le cas échéant en les préparant à la séparation familiale ;
- Travailler en lien avec la famille et parent-enfant chaque fois que cela est possible ;
- Accompagner les enfants dans une évolution personnelle qui s'appuie sur un projet personnalisé d'accompagnement ;
- Accompagner les enfants dans leur projet et leur suivi scolaire
- Orienter les enfants vers le dispositif le plus adapté à sa situation, si besoin ;
- Veiller aux conditions de vie matérielle, de sécurité physique, affectives et psychique, de santé, de développement, d'éducation et de socialisation des enfants ;

## 3. LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGE

### 3.1. L'analyse des pratiques : la supervision

Quel que soit la profession exercée, tout un chacun peut bénéficier d'un regard extérieur, surtout quand un professionnel exerce dans à contexte complexe et qui :

- Souhaite prévenir ou cadrer de potentielles difficultés (contrôle, régulation),
- Agit pour promouvoir d'autres personnes dans le cadre de situations judiciaires, sociales, économiques, éducatives, pédagogiques, médicales, psychologiques ou thérapeutiques (supervision, analyse contre-transférentielle),
- Projette d'éclairer et parfaire ses compétences (analyse de la pratique),

Le psychologue externe peut alors contribuer :

- À l'élaboration réflexive des articulations entre profession, statut, rôles et fonctions, déontologie et éthique professionnelle,
- À décrypter les logiques relationnelles, organisationnelles et institutionnelles,
- À saisir et comprendre les motivations personnelles, interpersonnelles et inconscientes,
- À accompagner le professionnel dans ses étapes, ses orientations et ses questionnements.

Le service du PAD fait intervenir un intervenant extérieur 10 fois par an à raison de 2h par session pour travailler sur « l'Analyse des Pratiques Professionnelles ».

C'est un temps où, collectivement, l'équipe analyse une situation et coconstruit ses pratiques et ses postures.

La supervision est indispensable, elle permet un certain recul mais aussi un partage de connaissances sur les dimensions culturelles, sur les questions sensibles de sexualité, d'intimité et toute autre dimension qui nécessite un approfondissement.

L'équipe fait un retour très positif de ces séances de co-construction professionnelle car cela lui permet de renforcer son identité professionnelle par l'acquisition de connaissances et de compétences dans la perspective d'amélioration des pratiques, un étayage et/ou un éclairage sur les situations, une aide non substantielle dans l'approche avec les jeunes et leur famille et ainsi pouvoir ajuster la prise en charge suivant le contexte.

Afin d'être toujours dans cette quête du renouveau professionnel, et de la bonne posture à tenir et des bonnes pratiques professionnelles, le service change tous les 2 ou 3 ans d'intervenant afin d'acquérir de nouveaux outils de travail et de réflexion, des approches de travail différentes.

### **3.2. Les réunions d'équipe**

*Les réunions hebdomadaires :*

Un point hebdomadaire de l'ensemble de l'équipe éducative permet :

- D'aborder l'avancée de chaque situation et de réajuster les axes de travail pour les semaines à venir et les objectifs opérationnels à proposer à la famille.
- D'évoquer les prises en charge et les divers accompagnements qui ont été effectués durant la semaine précédente (point technique, audience, rendez-vous médicaux, activités individuelles ou collectives...);
- De prendre collectivement des décisions sur les stratégies d'accompagnement ;
- De rédiger ou actualiser les PPE ;
- De faire le point sur les évolutions positives ou négatives constatées, rendre compte des difficultés qui peuvent être rencontrées.

Pour la bonne organisation du service, sont également présentés les points importants à venir, les congés afin de pouvoir mettre en place des personnes relais sur les situations durant les absences.

Le chef de service présente les nouvelles situations qui lui ont été orientées afin de préparer l'accompagnement qui pourra être mis en place.

Durant ces temps de réunion, le chef de service partage les actualités de la Fondation et/ou du secteur, et échange avec l'équipe sur les projets à mener, ainsi que sur tout sujet qui pourrait être évoqué.

*Les réunions de trimestre thématiques :*

Chaque année l'équipe programme une demi-journée de réunion par trimestre afin d'aborder des thématiques de réflexion sur les axes pédagogiques, les difficultés rencontrées en fonction de nouvelles situations « limites » dans les troubles qu'elles présentent ou les pathologies d'enfants parfois en grande difficulté. Sont également évoqués les projets, les prévisions, l'évolution à moyen ou long terme du service. Un travail autour de la démarche d'amélioration continu de qualité.

## 4. LES MODALITES D'ADMISSION

La plateforme de service oriente les situations. Cette cellule centralise l'ensemble des demandes et a connaissance des places disponibles sur les différents services. Après étude de la situation, elle oriente la demande vers l'établissement qui correspondra le mieux aux besoins et à l'intérêt de l'enfant.

Le jour de l'admission, la famille au complet est reçue en entretien au service du placement à domicile. A cette occasion, la famille et l'enfant font connaissance avec les lieux, le chef de service ainsi que l'éducateur et la psychologue qui seront les référents de la situation. Lors de cette rencontre l'équipe référente échange avec la famille, une présentation du service lui est faite et des documents lui sont remis (livret d'accueil, contrat de prise en charge, règlement de fonctionnement du service, diverses demandes d'autorisations ...)

Dans le mois qui suit l'admission, l'éducateur rédige le projet personnalisé de l'enfant soit au domicile de la famille avec l'enfant et les représentants légaux, soit avec l'enfant dans un 1<sup>er</sup> temps et la famille dans un 2<sup>nd</sup> temps. Ce document sera réévalué tous les 6 mois.

## 5. LE PUBLIC ACCUEILLI ET L'ACCOMPAGNEMENT

### 5.1. Les problématiques familiales

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents ;
- Absence (famille monoparentale) ou présence discontinue d'un ou des 2 parents ;
- Incarcération d'un ou des parents ;
- Décès d'un des 2 parents
- Parents séparés/ divorcés = problème garde d'enfant
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial ;
- Addiction des parents ;
- Négligences de soins, d'éducation ;
- Suspicion de maltraitements physiques, psychologiques et morales

### 5.2. Les problématiques des jeunes repérés

- Jeunes présentant des carences affectives ou des négligences psychoéducatives ;
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH : Hôpital de jour, ITEP (trouble du comportement), IME (déficit intellectuel), SESSIP, SESSAD ;
- Troubles psychiques et psychologique relevant ou non d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement ;
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs ;
- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste ;
- Difficultés scolaires et/ou présentant les premiers signes de décrochages scolaires ;
- Suspicion de radicalisation ;
- Conduites addictives (stupéfiants, alcool) ;
- Délinquances ;
- Troubles de la conduite alimentaire (anorexie, boulimie).

### 5.3. Description des évolutions marquantes

- États limites, ou avec des troubles psychiatriques ;
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes ;
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et internat) ;
- Jeunes bénéficiant de reconnaissance MDPH ;
- Augmentation du nombre de replis ;
- Augmentation de la délinquances (vols, dégradations) avec un suivi PJJ.

## 6. LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES ET LES ENFANTS

- ◆ Présentation du projet personnalisé de l'enfant avec le référent PPE de la MSD
- ◆ Elaboration du projet individualisé (PI) de l'enfant dès le 1<sup>er</sup> mois de l'accueil et renouvelé tous les 6 mois en concertation avec la famille et le jeune accompagné ;
- ◆ Respect de l'autorité parentale : le parent doit participer et être informé de toutes décisions concernant son enfant ;
- ◆ Participation des familles au projet et suivi de leur enfant ;
- ◆ Participation des familles aux temps de prise en charge (accompagnements activités extérieurs, points scolaires...)
- ◆ Collaboration des familles dans la prise en charge du suivi de leur enfant (VAD, mise en place des recommandations de l'équipe éducative tant sur le plan éducatif, médicale et scolaire) ;
- ◆ Entretiens familiaux, contacts téléphoniques Activités individuelles ou collectives à caractères ludiques et/ou pédagogiques, pour favoriser l'épanouissement du jeune accueilli et accompagné.

## 7. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

### 7.1. Les modalités d'intervention

Les psychologues du Placement à Domicile interviennent par le biais :

#### D'interventions au sein du service :

- Les entretiens familiaux : au minimum un par trimestre. Ils peuvent également se réaliser au domicile.
- Les entretiens individuels parents
- Les entretiens individuels enfants
- Les entretiens fratries

#### D'interventions extérieures :

- Les visites à domicile : qui permettent une observation du fonctionnement familial dans le milieu « naturel » de l'enfant
- Les repas extérieurs avec l'enfant, qui offrent un cadre d'intervention moins formel et plus rassurant pour l'enfant et/ou l'adolescent
- Les sorties extérieures, qui permettent de recueillir des observations du fonctionnement de l'enfant en dehors de sa famille. Les sorties individuelles, de groupe, ou avec la fratrie sont riches d'éléments qui concerne les capacités d'interactions de l'enfant avec l'environnement et avec ses pairs.

Des suivis psychologiques réguliers des enfants en interne peuvent s'organiser à titre exceptionnels et se limitent à trois enfants.

En externe, les psychologues organisent des suivis psychologiques en préconisant des orientations adaptées et en assurant un lien continu avec la structure qui assure les prises en charges. Ainsi, elles peuvent être amenées à participer à certains rendez-vous médicaux ou paramédicaux en place ou en cours d'instauration afin de faciliter l'adhésion du jeune à son nouveau suivi.

Les psychologues participent également aux synthèses et aux rencontres avec les partenaires afin de d'apporter un éclairage complémentaire et ainsi contribuer à une réflexion commune et pluridisciplinaire des situations.

## **7.2. Les entretiens cliniques**

### **Les entretiens familiaux**

Dans le cadre de l'accompagnement en Placement à Domicile, des entretiens familiaux sont régulièrement instaurés dans l'intérêt de permettre un travail autour des interactions entre les membres de la famille, mais aussi de définir ensemble les objectifs du travail éducatif en PAD. L'objectif est de mettre les familles au cœur du processus de changement et leur permettre de développer leurs ressources propres et d'assurer à l'avenir leur fonction parentale sans étayage éducatif.

Les entretiens peuvent se réaliser dans les locaux ou lors de visites à domicile.

Le cadre formel des entretiens réalisés dans nos bureaux offre un espace de neutralité permettant de faciliter la mise en mots des problématiques familiales. La parole y est déposée en dehors du domicile qui est parfois représenté comme le lieu de conflits ou d'angoisses.

Mais dans certaines situations, ce cadre formel s'avère être un frein à la libération de cette parole en ce qu'il devient justement angoissant pour la famille, particulièrement pour les jeunes enfants. En effet, ces derniers peuvent se trouver impressionnés par la constitution de ces entretiens familiaux, composés uniquement d'adultes opérants dans un lieu qu'ils ne connaissent pas. Aussi, le domicile reste riche d'éléments d'observations car il reste le milieu naturel dans lequel les enfants et adolescents évoluent. Certaines habitudes de vie, de lien ou d'utilisation de l'espace peuvent sauter aux yeux du psychologue et de l'éducateur qui peuvent en faire le retour aux familles pour qui ces rites sont parfois devenus inconscients.

De ce fait, les psychologues du service de Placement à Domicile font preuve d'une grande adaptabilité dans leurs interventions pour permettre la création d'un lien et d'un espace de confiance entre la famille et eux. L'ouverture de ces possibilités d'interventions permet donc une accélération de la mise au travail.

### **Les entretiens individuels**

Les entretiens individuels offrent une liberté de parole pour l'enfant, l'adolescent ou le parent lorsque cela est nécessaire, lorsque la parole est inhibée durant les entretiens familiaux ou que certains éléments de vie ne peuvent être abordés en présence d'un autre membre de la famille.

Il arrive régulièrement que les enfants que nous accompagnons soient confrontés à des événements douloureux, traumatiques, notamment, de perte, d'agressions physiques ou sexuelles par exemple. Beaucoup de ses enfants ne sont pas pris en charge par des structures de type CMP (Centres médico-psychologiques) ou n'ont pas les moyens financiers de s'orienter vers un praticien libéral.

Le psychologue du service de Placement à Domicile n'a pas fonction à réaliser des suivis réguliers ou hebdomadaires auprès des jeunes ou des parents. Mais, il peut toutefois apporter un soutien psychologique lors de situation aigüe de détresse psychologique. L'objectif étant d'accompagner, d'écouter la parole puis d'organiser une orientation la plus rapide possible vers d'autres professionnels qui pourront assurer le suivi au long cours.

### **Les entretiens fratrie**

Les entretiens de fratrie consistent à aménager un espace d'écoute, de parole et d'élaboration, contenant et sécurisant, dans lequel le lien fraternel peut se (re)construire, en dehors du contexte parental.

Ils visent, de manière générale, à accompagner la fratrie à vivre de nouvelles interactions, à développer de nouveaux modes de communication permettant de mieux gérer les conflits, à rétablir les frontières entre l'espace psychique individuel et le sous-système de la fratrie, à redéfinir les rôles de chacun au sein de la structure familiale, sans que rien ne soit figé.

Ils favorisent, par ailleurs, le partage d'expériences communes concernant le vécu familial, notamment les relations parents-enfants, les relations fraternelles et les événements de vies stressants de la famille.

Ce qui ne parvient pas encore à se dire en présence de leurs parents, peut être exprimé plus facilement dans cet espace dédié à la fratrie.

Dans certaines situations familiales marquées par des ruptures et discontinuités de liens dans un contexte de placement, la reconstruction de l'histoire familiale permet à la fratrie de mieux la comprendre afin de pouvoir progressivement s'en affranchir et pouvoir rétablir l'équité de la relation.

L'observation lors de ces échanges, montre que malgré la jalousie, les rivalités et les conflits, qui déroutent bien souvent professionnels et parents, frères et sœurs ont tendance à se procurer protection mutuelle et ce, d'autant plus que les adultes ont failli dans cette tâche.

Dans des circonstances familiales perturbées, la fratrie peut, plus particulièrement, faire fonction de repères, de stabilité, de soutien et ainsi offrir un véritable support de résilience à chacun de ses membres, à condition toutefois de laisser de la place au développement de la relation.

### **7.3. Nouvelle psychologue clinicienne au PAD**

*« J'ai intégré la Fondation de Nice depuis Août 2019 à mi-temps sur le secteur « Accès à l'emploi », au sein du service du préorientation où j'accompagne les personnes en situation de handicap à l'élaboration d'un nouveau projet professionnel.*

*Désireuse de m'investir plus avant dans la fondation, auprès de professionnels dont je partage les valeurs, j'ai démissionné de mon poste à l'hôpital et ai répondu à l'appel d'offre pour le poste de psychologue à pourvoir dans le service du Placement à Domicile. Je revenais ainsi à mes premières expériences professionnelles dans le domaine de la protection de l'enfance.*

*Dès le mois d'octobre, l'équipe a su me faire un très bon accueil et m'a laissé le temps de trouver ma place parmi eux. Je redécouvre un secteur qui a beaucoup évolué. Encore novice sur ce poste, je continue d'apprendre comment intervenir au domicile des familles accompagnées en développant mon approche et en adaptant mes techniques d'entretien.*

*Je suis donc aujourd'hui employée à temps plein au sein de la Fondation et la complémentarité de mes deux mi-temps, pourtant très différents dans leurs contenus, enrichi ma pratique au quotidien. »*

Nolwen, psychologue

## **8. LA PRISE EN CHARGE EDUCATIVE :**

### **8.1. Les visites à domicile (VAD)**

Les interventions de l'équipe éducative se déroulent principalement au domicile des familles, avec la possibilité de rencontres à l'extérieur, à raison de deux rencontres par semaine minimum.

Les motivations du professionnel n'ont aucune garantie d'être forcément bien identifiées par la famille qui lui ouvre la porte. Elle peut tout à fait se sentir espionnée par un regard inquisiteur qu'accompagnée au plus près de ce qu'elle vit. Progressivement, le lien se tisse et permet de créer un échange constructif.

Les visites à domicile sont conçues pour aider les familles à créer un environnement favorable à la croissance et au bon développement de leurs enfants. Les interventions du PAD peuvent réduire les facteurs de risque et augmenter les facteurs de protection. Les visites sont réalisées par un éducateur dûment formé et visent généralement à changer le comportement des enfants et de leurs parents, à favoriser la mise en place de pratiques parentales positives et à offrir du soutien social aux jeunes femmes isolées, aux parents de jeunes enfants ou d'adolescents. Les visites à domicile plus fréquentes peuvent inclure la gestion de cas particuliers comme celles des jeunes en pleine crise d'adolescence. Aborder ce sujet avec la famille permet d'envisager des actions de sensibilisation auprès du jeune bénéficiaire. Il s'agira de l'informer des risques, par exemple ceux liés à une sexualité non protégée, à des fugues à répétition, à la consommation de produits toxiques...et l'aider à surmonter les difficultés par des actions ciblées.

En observant la famille à la maison, les intervenants à domicile peuvent construire sur ses forces. Le besoin de soutien est souvent important car repéré parfois tardivement.

## **9. LES PARTENAIRES**

### **9.1. Le Lieu Ressource**

Le Lieu Ressources est un service de la fondation qui accueille principalement des enfants en décrochage scolaire.

Cela peut prendre plusieurs formes : prévention, soutien scolaire, accompagnement dans la recherche de stage, remise à niveau etc.

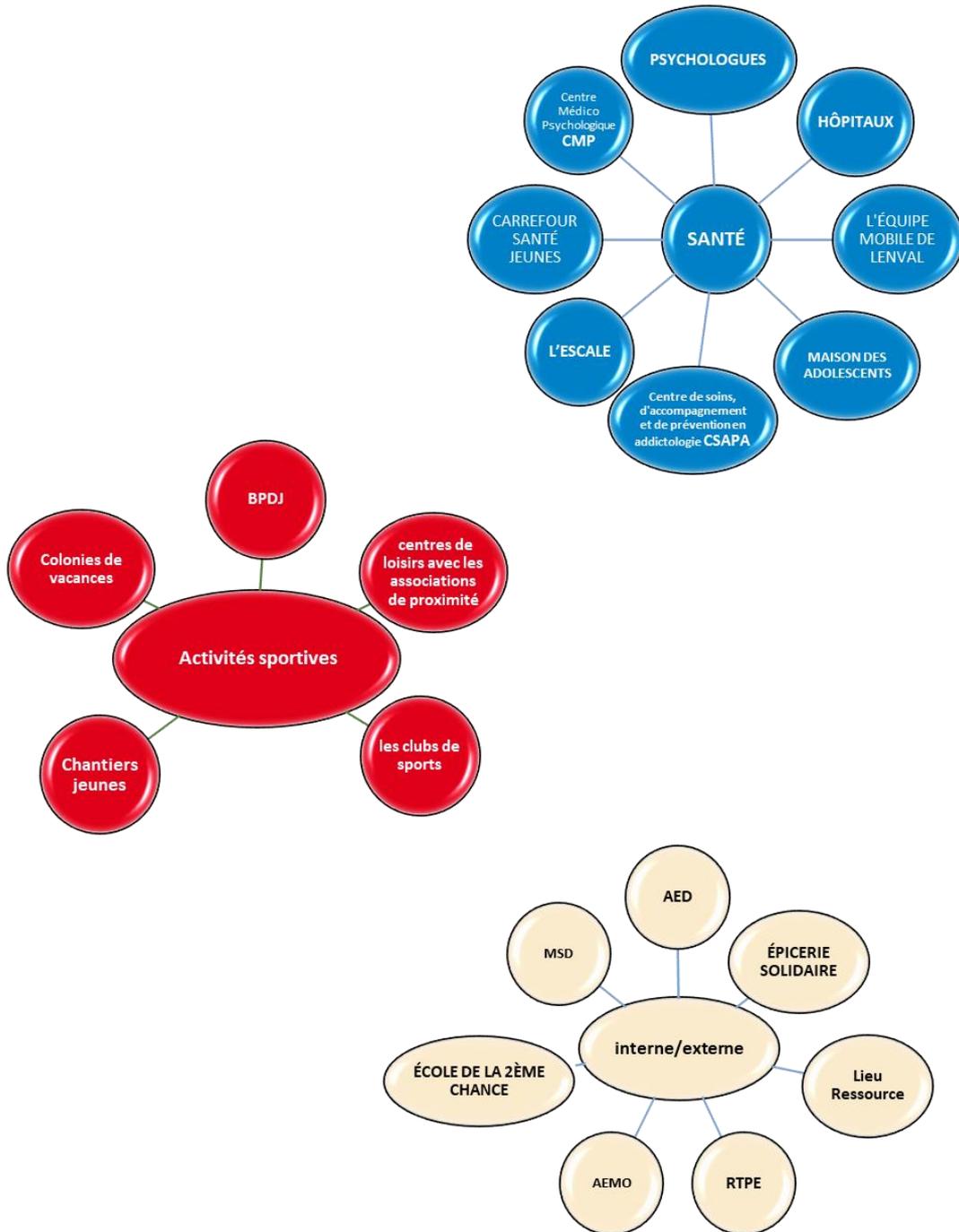
Nous avons de plus en plus de jeunes accueillis sur le LR, qui est un partenaire essentiel dans l'accompagnement des jeunes au sein du PAD.

L'accompagnement effectué par les 2 éducatrices du LR nous permet d'obtenir également un complément d'informations dans notre prise en charge car elles peuvent observer et analyser les enfants dans un autre cadre que le nôtre, notamment par le biais d'activités collectives avec d'autres jeunes.

En effet, le LR organise de nombreuses activités, notamment les mercredis et vacances scolaires et également des camps. Ce sont des temps d'échanges et de rencontres appréciés des jeunes du PAD.

La collaboration avec le PAD/ LR est donc primordiale, notamment au niveau de la scolarité mais aussi de l'accompagnement des jeunes dans leurs relations à l'autre et l'ouverture sur l'extérieur.

## 9.2. Les partenaires extérieurs



## 10. LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSES

### 10.1. Les demandes d'admission

Durant l'exercice 2022 le service a reçu 17 demandes d'admission, concernant 25 enfants, prescrites par la Plateforme Orientation du Département.

- Sur les 25 enfants ou jeunes orientés, 7 situations concernaient des fratries de 2 enfants.

Une demande concernant une fratrie de deux enfants a finalement été réorientée sur un PAD plus proche du domicile familial, 1 jeune trop proche de la majorité n'a pas été intégré, pour une autre jeune la demande a été annulée par la Plateforme orientation.

Ce qui ramène le nombre de jeunes orientés par la Plateforme Orientation du Département à intégrer au PAD à 21.

Les 3 dernières reçues sur le dernier trimestre, faute de places disponibles en 2022 seront admises en 2023,

#### Les Entrées

⇒ [Nombre d'admission en 2022](#)

En 2022, 17 jeunes ont été admis au PAD, 6 filles et 11 garçons.

	FILLES	GARCONS
Fev.		1
Mars		2
Avril		1
Mai		1
Juil.	2	2
Août	1	
Sept.		1
Oct.		2
Nov.	2	1
Déc.	1	
TOTAL	6	11

⇒ [Lieu de vie avant admission au PAD](#)

LIEU DE VIE DES JEUNES AVANT LE PAD		
	FILLES	GARCONS
Dans leur famille avec mesure (AEMO,AP)	4	9
Dans leur famille sans mesure	1	
Famille d'accueil		1
Foyer, autre établissement	1	1
TOTAL	6	11

⇒ Age des jeunes à l'admission

AGE DES JEUNES A L'ADMISSION		
	FILLES	GARCONS
5 ans	1	
6 ans		1
8 ans	1	1
9 ans		3
11 ans	1	1
12 ans	1	2
13 ans	2	1
15 ans		1
17 ans		1
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>11</b>

⇒ Mesure des jeunes à l'admission

16 mesures judiciaires et 1 Accueil Provisoire (AP)

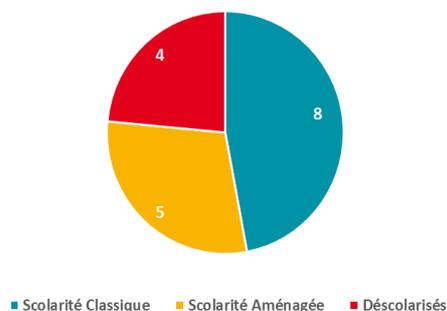
⇒ MDPH des jeunes à l'admission

Sur les 17 jeunes admis 4 ont une MDPH

MDPH DES JEUNES A L'ADMISSION		
	FILLES	GARCONS
OUI	3	1
NON	3	10
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>11</b>

⇒ Scolarité des jeunes à l'admission

SCOLARITE DES JEUNES A L'ADMISSION	
GS Maternelle	1
CE2	2
CM1	1
CM2	1
CM2 ULIS	1
6 ème	1
5 ème	2
Déscolarisés	4
ITEP	3
Classe Relai	1
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>



## 10.2. Les Sorties

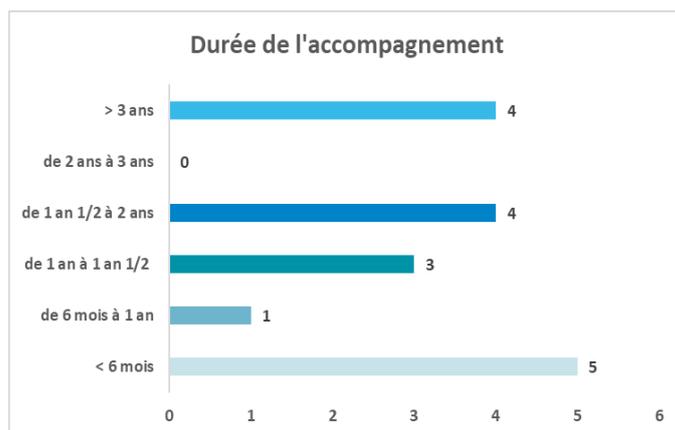
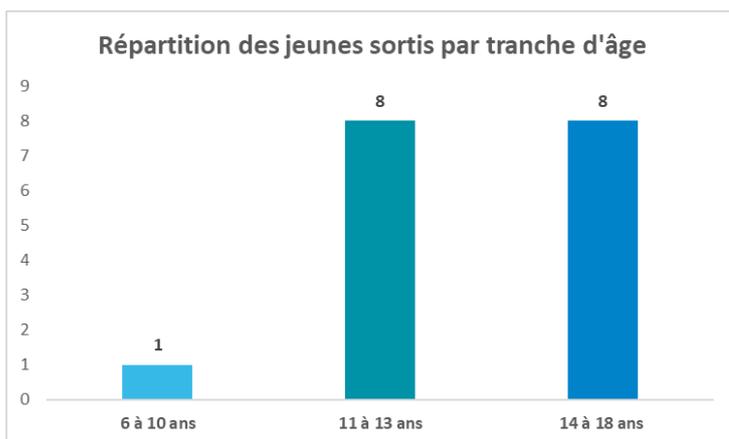
En 2022, 17 jeunes (5 filles et 12 garçons) sont sortis du dispositif du PAD. 6 d'entre eux ont bénéficié de séjours de repli plus ou moins long,

Par ailleurs, 2 jeunes admis sur le PAD courant 2022, dont la situation semblait déjà très compliquée avant l'admission, ont rapidement posé des difficultés, posant des actes de violences, de vols, de dégradations de matériel et biens de la fondation lors des replis, pour lesquels une orientation au FEAM a dû être prise.

Une jeune fille dont l'état psychologique s'est dégradé très rapidement a montré que l'accompagnement du PAD n'était plus adapté, il a été nécessaire de l'hospitaliser sur du long terme.

Ainsi sur les 17 jeunes sortis :

- 1 main levée PAD, en famille sans mesure ;
- 3 en famille avec une mesure d'AEMO ;
- 1 a été prise en charge par une famille d'accueil ;
- 1 a été hospitalisée ;
- 1 est devenu majeur hébergé chez sa famille ;
- 1 a déménagé hors du département avec sa famille ;
- 9 ont été placés en foyer de l'enfance ou en MECS.



Une prise en charge qui s'est terminée en février a duré plus de 6 ans et 7 mois, il s'agissait d'une fratrie dont le plus petit avait besoin d'une prise en charge particulière, jusqu'à l'obtention d'une orientation spécialisée et adaptée.

## 10.3. Evolution du taux d'occupation

En 2022, l'occupation du service du PAD est de 96,3% ce qui est en légère baisse par rapport à l'année 2021(98,6%). Le Pad est un service toujours très sollicité.

Cette baisse s'explique par les mouvements entrées/sorties, car nous sommes amenés à attendre les audiences, pour être sûr qu'une place va être disponible, nous sollicitons la plateforme d'orientation en amont afin de réduire ces écarts, quand cela est possible.

2022	Nb de jours prévisionnels	Nb jours réalisés		nb de jeunes placés au PAD
		Nb de jours réalisés	Nb de Jours de REPLI	
Janvier	930	892	33	30
Février	840	794	14	30
Mars	930	877	31	30
Avril	900	832	45	30
Mai	930	863	70	30
Juin	900	789	45	29
Juillet	930	858	8	30
Août	930	895	2	30
Septembre	900	805	52	29
Octobre	930	835	39	31
Novembre	900	878	5	32
Décembre	930	864	20	30
TOTAL	10950	10182	364	MOYENNE
		10546		30,1

#### 10.4. Les replis

16 jeunes ont bénéficié d'un repli (7 filles et 9 garçons) sur les MECS de la Fondation (MET la trinité, Guitare et VMA) pour un nombre total de 364 jours.

Soit une augmentation de 31% de jeunes par rapport à l'année passée (13 contre 17 en 2022) ayant bénéficié d'un ou plusieurs séjours de repli/répit. Une augmentation du nombre de jours de replis de 144,30% est constatée par rapport à 2021 (149 jours).

Plus d'un tiers (34%) des jeunes accompagnés en 2022 ont nécessité au moins un séjour de repli.

2022	Nb de replis	Nb de jours de replis	Nb de jeunes concernés
Janvier	3	33	2 dont 1 (2 replis)
Février	3	14	3
Mars	5	31	4 dont 1 (2 replis)
Avril	4	45	4
Mai	7	70	5 dont 1 (3 replis)
Juin	7	45	5 dont 1 (4 replis)
Juillet	4	8	2 dont 1 (3 replis)
Août	1	2	1
Septembre	3	52	3
Octobre	4	39	3 dont 1 (2 replis)
Novembre	2	5	2
Décembre	1	20	1
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>364</b>	

2022	Nb de replis	Nb de jours de replis
B.A. L.	1	26
B.S. A.	2	29
C. C.	1	2
E.A. A.	8	28
F E.	1	2
H. L.	2	29
H. K.	1	3
K. R.	4	28
Ma. V.	4	30
Mo. A.	6	98
Mo. C.	4	5
Mo. E.	2	7
P. A.	4	25
Y. E.	1	18
R. L.	1	3
Ca. A.	2	31
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>364</b>
<b>Nb de jeunes en repli</b>	<b>16</b>	
Nb de jeunes suivis de Janv. À Déc. 2022	47	<b>34%</b>

2022	PAD/VMA	PAD/GUITARE	PAD/MET	PAD/Studio	Total général
Janvier		26	7		33
Février			14		14
Mars	1		27	3	31
Avril	1		37	7	45
Mai	2	20	33	15	70
Juin	1	6	38		45
Juillet	1	4		3	8
Août			2		2
Septembre	2	26	24		52
Octobre	8	3	28		39
Novembre			5		5
Décembre	20				20
<b>TOTAL de jours</b>	<b>36</b>	<b>85</b>	<b>215</b>	<b>28</b>	<b>364</b>

## 10.5. Statistiques des enfants placés

### 10.5.1. L'activité globale

Durant l'exercice 2022 47 jeunes ont été pris en charge par l'équipe du PAD ; aux 30 jeunes présents dans le dispositif au 31/12/21 se sont additionnés les 17 jeunes orientés par la plateforme.

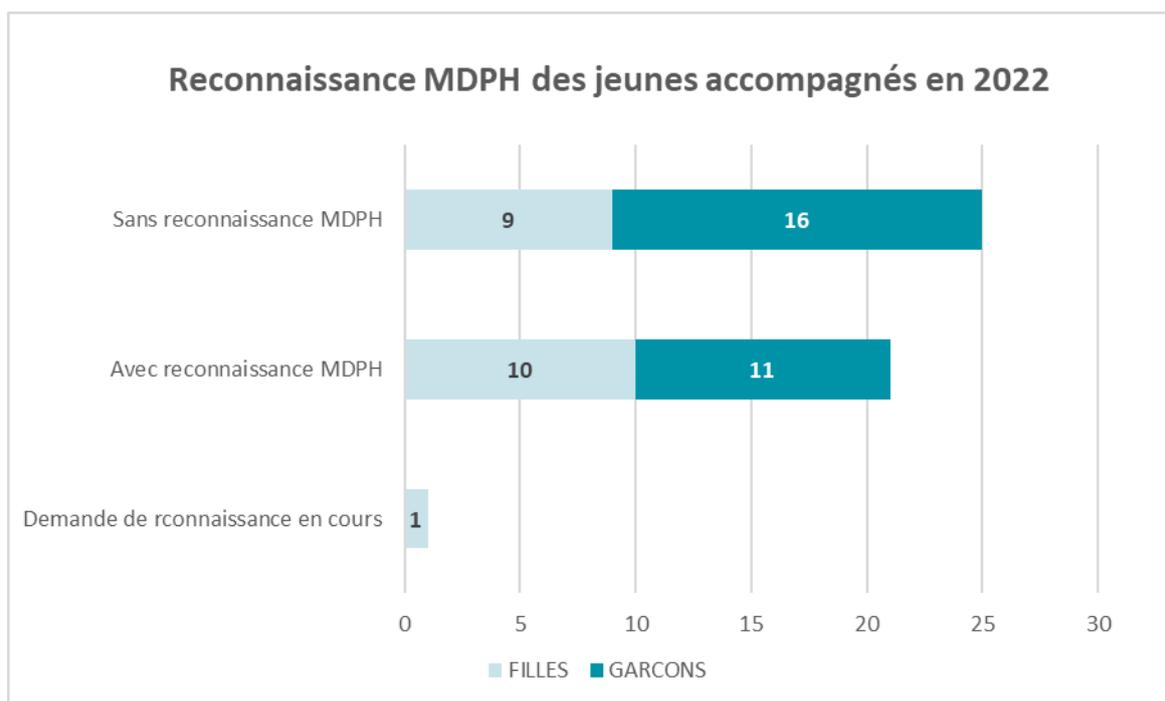
Soit :

- 20 Filles (14 au 31/12/21 + 6 en cours d'année)
- 27 Garçons (16 + 11)

La moyenne d'âge est d'environ 12 ans.

L'âge des jeunes pris en charge se répartit de la manière suivante :

	6 / 10 ans	11 / 13 an	14 / 18 ans
Nb de Filles accompagnées	7	7	6
Nb de Garçons accompagnés	7	10	10
<b>Total jeunes accompagnés</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>16</b>



53,2% des jeunes accompagnés ont une reconnaissance MDPH (25 jeunes + 1 en cours sur les 47 jeunes suivis). Bien que nous privilégions le travail vers l'inclusion, en essayant d'apporter des solutions adaptées aux besoins des enfants, cela accentue tout de même nos difficultés pendant l'accompagnement lors des orientations et/ou réorientation vers des établissements ou services spécialisés dont on sait que les places sont très limitées.

#### Les axes principaux dans notre accompagnement :

- Accompagner le ou les parents à construire des réponses éducatives aux enfants et à poser un cadre adapté
- Donner aux parents des outils pour l'organisation de la vie quotidienne
- Apporter des repères à la cellule familiale afin que chacun trouve sa place. Dans la mesure du possible et avec la volonté du parent non gardien nous maintenons un contact avec ce dernier dans l'intérêt de l'enfant (entretiens enfant/parent non gardien et/ou VAD).
- Accompagnement sur l'hygiène alimentaire

Durant la prise en charge et lors de la construction du projet personnalisé qui définit les objectifs devant répondre aux besoins de l'enfant, on constate que la majorité des jeunes présente des difficultés scolaires et une problématique psychologique.

Face à cette problématique, nous concevons un partenariat avec les différents établissements scolaires en lien avec le Lieu Ressource. Nous essayons d'impliquer le ou les parents afin de construire un projet scolaire avec l'enfant/le jeune adapté. Nous travaillons avec l'ensemble des CMP qui sont pour la plupart saturés et parfois les prises de rendez-vous pour une prise en charge sont souvent très longues. Nous adaptons des solutions d'attente avec la psychologue du service pour faire face à l'anxiété du jeune mais le CMP reste l'assurance d'un suivi solide vers une meilleure santé mentale sur le long terme.

### 10.5.2. Les entretiens 2022

	Entretiens Familiaux au service (EF)	Entretiens Individuels (EI)	Entretiens Fratie	Visites à domicile (VAD)	Rendez-vous Partenaires (Rv Part.)
Réalisés 2021	136	76	5	1054	250
Réalisés 2022	<b>67</b>	<b>79</b>	<b>3</b>	<b>973</b>	<b>271</b>

Les VAD sont en baisse car le service a dû faire face à des problèmes RH ; plusieurs absences de courte durée qu'il nous a été impossible de remplacer. Nous avons mis en place des relais afin d'assurer la continuité de service.

Nous avons volontairement réduit les entretiens familiaux sur le service pour privilégier l'aller vers. La psychologue se déplace maintenant dans les familles ce qui paraît plus en adéquation au concept du placement à domicile et permet de s'adapter aux familles. Cet éclairage psychologique sur l'environnement familial nous apporte aussi une aide précieuse pour l'accompagnement du jeune et de sa famille.

### III. LE LIEU RESSOURCE (LR)

---

#### 1. PRESENTATION DU LIEU RESSOURCE

Le Lieu Ressource est proposé aux différents services du secteur Enfance-Familles accueillant des jeunes de 6 à 18 ans en « rupture » ou en « décrochage » scolaire, le plus souvent dans l'« attente » d'une orientation ou dans l'« errance » sociale et psychologique.

Le Lieu Ressource utilise des ateliers comme vecteurs d'apprentissages afin que les jeunes retrouvent l'envie de penser leur devenir.

C'est un accompagnement très individualisé et nous utilisons divers supports pédagogiques pour :

- Permettre à l'usager une ouverture sur l'extérieur pour travailler la socialisation
- Rompre l'isolement
- Favoriser le lien avec le monde environnant

Selon les situations, l'équipe travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires des jeunes concernés. Elle est aussi sollicitée, lors de réunions et d'autres points pour construire le suivi pédagogique de l'enfant, ceci afin d'éviter les ruptures scolaires et sociales.

#### 2. LES MISSIONS ET OBJECTIFS

##### 2.1. Les missions

Le Lieu Ressource est un service qui accueille des enfants âgés de 6 à 18 ans pris en charge dans les différents services de la Fondation. Il a pour mission :

- De lutter contre le décrochage scolaire
- De favoriser l'accès à la formation ou à l'apprentissage
- D'accompagner les enfants ou les adolescents en difficultés scolaires vers plus d'autonomie
- De développer les potentialités et la citoyenneté des adolescents à travers des activités culturelles, sportives et artistiques

L'équipe du Lieu Ressource accompagne les jeunes dans leurs difficultés scolaires ou leurs difficultés de formation tout en tenant compte de leur histoire, de leur culture et de leurs souhaits. Elle permet également de rompre l'isolement social et favorise des temps individuels indispensables pour les jeunes hébergés pour lesquels le collectif institutionnel peut être difficile.

Quand cela est possible, le Lieu Ressource travaille avec la famille de manière constructive afin de permettre au jeune accueilli d'atteindre les objectifs visés par le projet.

##### 2.2. Les objectifs

- Remobiliser, revaloriser sur un plan scolaire
- Travail autour de l'estime de soi
- Permettre un moment de recul
- Eviter les situations de rupture

- Donner un soutien pour leur permettre de dépasser leur angoisse
- Soutenir le projet soit de réorientation soit de rescolarisation
- Travail autour de la prévention
- Accompagnement vers une professionnalisation (apprentissage, stage, service civique...)

### **3. LES MODALITES D'ADMISSION**

Après réception et étude du dossier d'admission, une présentation de la situation de l'enfant ou l'adolescent(e) est organisée au service avec l'équipe du Lieu Ressource et un représentant du service orienteur.

Après l'acceptation de la demande, un entretien d'accueil est organisé, en présence du jeune de son référent (et de sa famille, dans la mesure du possible). Au cours de cet entretien, l'équipe éducative :

- Définira avec le jeune les axes de travail en lien avec son projet ;
- Lui remettra les documents nécessaires à la prise en charge au Lieu Ressource (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, etc.) ;
- Organisera la visite des lieux et espaces extérieurs.

Un contrat personnalisé sera proposé à chaque enfant accueilli afin de le responsabiliser et de le rendre acteur dans son projet scolaire et professionnel.

### **4. LE PUBLIC ACCUEILLI ET L'ACCOMPAGNEMENT**

#### **4.1. Les problématiques des jeunes repérés**

Les problématiques des jeunes accueillis au Lieu Ressource sont celles recensées par les services orienteurs, elles s'inscrivent tant sur le plan scolaire que social.

#### **4.2. Description des évolutions marquantes**

On observe une nette augmentation du nombre de jeunes accueillis avec une reconnaissance MDPH.

### **5. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE**

#### **5.1. Les supports du Lieu Ressource**

Des activités sont proposées de manière hebdomadaire en fonction des besoins et des demandes de chaque jeune. L'enfant est au cœur de notre réflexion éducative, c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour proposer des ateliers éducatifs qui répondent à leurs besoins et qui soient ludiques. Rendre acteur l'enfant ou le jeune sur ces temps d'activités est notre priorité car nous pensons que la participation active leur permet de grandir et de développer plus qu'un savoir-faire mais également du savoir-vivre et savoir-être. Nous co-construisons ensemble des ateliers éducatifs afin que le contenu pédagogique s'inscrive pleinement au projet personnalisé de l'enfant. Nous proposons des ateliers ludo-éducatifs accessibles et de qualité. Voir le détail de ces activités : tableau 6.4

## 5.2. Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe se déroulent un vendredi sur deux et plus si nécessaire. Lors de ces réunions sont abordées les informations générales que le cadre de proximité transmet à l'équipe ainsi que les points à aborder rédigés en amont. Il est question aussi de faire le point sur la semaine écoulée et à venir.

## 5.3. Les activités collectives

Le Lieu Ressource met en place des activités et séjours afin de développer les compétences et le pouvoir d'agir des jeunes.

Divers ateliers manuels /artistiques permettent aux jeunes de développer et d'acquérir de nouvelles compétences par :

- La créativité et l'évasion dans le lâcher prise
- L'assiduité, la concentration
- La motricité
- La valorisation, l'estime de soi

Les objectifs éducatifs de prise en charge de chaque jeune sont définis en amont.

Par ce biais, des ateliers collectifs sont proposés pour permettre la confection des décorations des différentes fêtes tout au long de l'année (Noël, Carnaval, Halloween...)

### **Le Sport au Lieu Ressource**

L'activité physique est un support qui va permettre aux jeunes de développer des ressources physiques, sociales et psychiques. La pratique sportive apporte au jeune l'apprentissage de nouvelles règles de jeu, elle l'aide à développer diverses connaissances, notamment sur le matériel sportif, comment l'utiliser, l'entretenir et le respecter. Elle apprend également à l'enfant à travailler sur sa capacité d'écoute et de concentration et développe chez le jeune une réelle volonté à se dépasser.

A travers l'activité physique nous aidons l'enfant à favoriser les liens, au cours d'une activité sportive où sont mélangés équipe éducative et enfants et ensuite les liens d'enfants à enfants en organisant des rencontres entre les différents services de la Fondation.

L'activité sportive permet également à l'enfant de changer d'environnement. Nous organisons régulièrement des balades en extérieur, nous participons à des actions sportives organisées comme la No Finish Line, ainsi que la boxe, atelier mis en place de manière régulière depuis le mois d'avril 2021 (2 fois par mois) qui permet aux jeunes une maîtrise de soi, de faire face aux problèmes quotidiens dans la vie, de stimuler la confiance et l'estime de soi.

### **L'éducation par l'apprentissage scolaire :**

Dans nos missions de lutte contre le décrochage scolaire, nous consacrons deux soirées (mardi et jeudi 16h30 19h) et une matinée (mercredi 10h 12h) d'aide aux devoirs pour les jeunes scolarisés qui présentent des difficultés scolaires.

Cette aide aux devoirs régulière a permis à certains jeunes de se remobiliser et même d'obtenir une récompense du collège.

## **Education à la solidarité et à de futurs métiers, cuisine, potager, bricolage.**

L'objectif est de découvrir le monde du travail, de susciter des envies et des désirs, de découvrir et/ou de renforcer des compétences.

### **Partenariat avec**

#### ➤ **L'épicerie solidaire :**

Tous les jeudis à l'épicerie, les jeunes peuvent y faire :

- De la mise en rayon
- De manipulation de la caisse
- De l'accueil du public, la prise de rdv
- De la préparation de colis en fonction d'un budget
- D'autres missions attachées à l'épicerie (compost, livraison, atelier cuisine anti gâchis...)

#### ➤ **Le potager Lou Pantai « le jardin solidaire »:**

Tous les mardis à Lou Pantai, c'est l'occasion pour nos jeunes qui sont souvent exclus de se retrouver autour de différents projets dans un lieu inhabituel pour eux : la campagne.

Ainsi nous avons élaboré avec le responsable du site un projet autour de la nature, des fruits et légumes de saison. Les jeunes ont pu découvrir les différentes techniques pour les faire pousser lors d'atelier semis. Ils ont également appris à travailler la terre afin de les planter et à participer à l'entretien du potager lors d'ateliers débroussaillage et nettoyage du terrain. Les récoltes et le plaisir de cuisiner ces produits de la terre sont venus enrichir l'apprentissage du mieux manger. Nous avons pu constater qu'en un an et demi les jeunes accompagnés arrivent enfin à faire des menus uniquement avec les légumes de saison et du potager, à élaborer un menu avec les produits récoltés à Lou Pantai. Cette année encore nos jeunes ont pu récolter le basilic et le transformer en pistou.



Durant cette période nous avons pu mettre en place d'autres projets toujours en lien avec la nature et l'environnement, ainsi les jeunes ont pu participer à la création du poulailler, aujourd'hui les plus jeunes adorent venir rendre visite aux poules, les nourrir, ramasser les œufs, et les plus grands ont même appris à entretenir ce poulailler. Nous avons également participé à la création de 3 ruches peintes avec de la peinture écologique non chimique pour les abeilles, les jeunes ont récolté le miel et l'ont mis en pot.

Nos temps à Lou Pantai sont essentiels et nous permettent aussi de continuer le travail entamé sur l'écologie, d'autres manières de consommer, de recycler, les jeunes doivent faire le tri, ont appris à composter et depuis peu à donner les restes aux poules.

Lou Pantai est également un lieu de mixité sociale. Les jeunes y croisent régulièrement d'autres enfants qui viennent avec leur famille accompagnée par le service migrant. Nous travaillons tous les mardis avec un groupe d'enfants accueillis en IME. Ces moments de partages sont très importants pour nos jeunes, nous pouvons travailler la socialisation et leur faire accepter les différences de chacun.

Le site de Lou Pantai a fermé le jeudi 10 Novembre 2022 sur le terrain de Vence. A cette occasion, du basilic et du persil a été récolté pour le transformer et faire des pots de pistou et de persillade. Aujourd'hui, de belles perspectives sont envisagées pour l'implantation de cette activité sur un autre lieu.

### ➤ **L'atelier cuisine**

C'est une action qui se déroule tous les midis du lundi au jeudi.

L'idée est d'essayer de donner la possibilité aux enfants de choisir la recette en leur donnant les moyens de varier les menus.

Dans un deuxième temps, lister avec les enfants les ingrédients nécessaires pour l'élaboration de la recette. Ensuite, faire les courses, en grande surface ce qui donne aussi une notion de budget aux jeunes. La participation de chacun amène aux partages des tâches et du respect des autres.

Cuisiner est une expérience sensorielle à travers un travail collectif qui renforce l'estime de soi.

S'approprier et expérimenter des techniques de cuisson, de nouvelles recettes, des techniques de coupe avec des aliments qu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser ni de consommer.

Un accompagnement autour de la socialisation, au travers de moments d'échanges, de savoir, de culture. Ce sont des moments de convivialité qui sont très valorisants et qui contribuent au bien-être.

Le choix de recettes équilibrées permet aussi un accompagnement à une éducation à l'hygiène alimentaire.

### ➤ **La médiation animale**

En continuité avec notre projet de l'an dernier nous nous sommes axées sur la médiation animale, qui est un support d'apprentissage de nouveaux comportements ou de nouvelles formes d'interactions. Nous avons pu développer différents partenariats avec la ferme pédagogique de l'Escarène. Nous nous y rendons une fois par mois. Les enfants ont l'opportunité d'être en contact avec différents animaux. Ils peuvent observer le travail d'une fermière. Ils apprennent la sécurité, la façon de prendre soin d'eux et apprennent beaucoup sur eux : la confiance en soi, prendre soin de soi et des autres, ils travaillent sur leurs émotions.

De plus un nouveau partenariat s'est mis en place avec l'écurie la Guérinière où nous nous rendons 2 fois par mois depuis juin 2021.

Les séances sont basées sur la relation avec le cheval afin de créer une interaction entre l'animal et l'enfant souffrant de problèmes psychiques ou comportementaux.

En effet l'équithérapie s'attache à améliorer les angoisses, le langage, certains troubles du comportement mais aussi le manque de confiance en soi.

De plus, les enfants ont eu l'opportunité de montrer une partie du travail effectué avec le cheval à travers un spectacle qui a eu lieu en mars 2022.



### ➤ **L'atelier musique**

Cette année, nous avons eu l'opportunité de mettre en place un nouvel atelier autour de l'écriture, par le biais de la musique. Les jeunes ont eu l'occasion d'écrire leurs propres textes, de les enregistrer, de prendre connaissance des différents outils et méthodes d'enregistrement d'un morceau. Ils ont pu composer deux morceaux : l'un devait suivre une consigne et l'autre devait laisser émerger les émotions ressenties sans préparation.



Ces exercices ont permis à chacun de pouvoir déposer leurs émotions, leurs idées, leur imagination dans le collectif.

Cela a permis de renforcer la dynamique de groupe et de travailler d'autres valeurs telles que le respect des idées de chacun, la cohérence, la bienveillance.

A l'issue de cet atelier, l'intervenant a pu leur remettre le son finalisé comme des professionnels, ce qui a favorisé l'estime de soi. C'est un atelier qui les a mobilisés car le rap fait partie de leur culture au quotidien. Ils ont évoqué l'envie de réitérer cette expérience.



### ➤ **Les ateliers beauté**

Il est important de développer une certaine confiance en soi, pour tendre à un épanouissement personnel.

Cette confiance en soi peut se travailler par le fait de prendre soin de soi ; se sentir belle ou beau, se sentir bien dans sa peau.

Avec cet atelier nous proposons des séances de manicure, maquillage et de massage éventuellement.

Nous y abordons aussi la question de l'hygiène, d'être propre et présentable pour soi mais aussi pour les autres. Cela est important pour se sentir bien, s'accepter et avancer dans les projets.

Nous espérons ainsi créer et favoriser un sentiment de bien-être et d'estime de soi.

### ➤ **Activités durant les vacances scolaires**

Pendant les vacances scolaires notamment nous faisons découvrir aux jeunes des activités, des paysages, des plaisirs nouveaux pour laisser place à des moments de partages, et de souvenirs.

Cette année, nous avons décidé de partir en mini séjour durant 4 jours à la ferme pédagogique de Ginasservis dans le Var avec les enfants que nous prenons en charge tout au long de l'année et qui ne peuvent pas bénéficier de vacances en famille. Ce sont des jeunes issus majoritairement du service du PAD et de l'AED.

Durant ce séjour, on a trouvé intéressant de pouvoir les observer dans un autre contexte et surtout de les amener à découvrir autre chose et sortir de leur isolement.

Pour certains d'entre eux, c'est toujours avec plaisir et envie qu'ils viennent surtout ceux placés dans les MECS. Pour les autres jeunes, qui ne sortent quasiment jamais de leur domicile qui n'arrivent pas à se projeter en vacances cela a pu être compliqué.

Pour les plus isolés, ce séjour leur a permis de découvrir des activités, de s'émerveiller, d'être dans le partage et l'échange le reste du groupe. Nous avons pu découvrir d'autres aspects de leurs personnalités

Certains jeunes n'étaient jamais sortis de la ville de Nice. Ces nombreuses activités, sorties et paysages ont été un réel émerveillement.

Ce camp a aussi permis de s'apercevoir que beaucoup de gestes de la vie quotidienne ne semblaient pas être encore acquis ; se laver, s'habiller, manger correctement ne sont pas des actes évidents pour tout le monde.

Nous avons donc pris le temps aussi durant le séjour de les accompagner autour de l'hygiène et de l'importance de devenir autonome sur certaines tâches.

Le contexte différent de leurs habitudes a été propice à des échanges très intéressants.

En effet, nous avons passé 4 jours avec les jeunes et avons pu observer d'autres comportements. Dans notre accompagnement ces évaluations permettent d'affiner au mieux les besoins de l'enfant et objectifs d'accompagnements

A notre retour de camp, nous avons fait un retour aux éducateurs référents.

#### ➤ **Sensibilisation à l'environnement**

#### **Atelier jardinage en partenariat avec Apis Mellifera et animé par Cécile**

Cette année encore notre partenariat avec Cécile a porté ses fruits, nous avons pu faire différents ateliers autour du compost, des insectes qui y vivent, de l'utilisation que l'on peut en faire au quotidien dans un jardin ou un potager. Les enfants, surtout les plus jeunes, semblent avoir réellement compris l'intérêt de ce système écologique et s'en sont très bien saisi. En début d'été, les jeunes ont pu faire le potager de la MET (tomates, melons, fraises, tournesol...) et en octobre nous avons planté des fleurs dans le jardin du Lieu Ressource, tout cela en utilisant uniquement le compost de la MET.

À la vue de l'implication des jeunes durant ces ateliers, Cécile nous a proposé de participer également une fois par mois à différents ateliers découverte de la faune et la flore et de médiation animale. Ainsi les jeunes ont eu la chance de pouvoir aller à la rencontre d'un troupeau de vaches, d'observer les différents oiseaux (migrateurs ou non) de notre région, de passer une après-midi avec des ânes, de rencontrer des dresseurs de chien (ce qui a permis à certains d'avoir moins peur), de partir à la recherche des différents insectes butinant ou non...

Les jeunes apprécient beaucoup ces différents ateliers et la manière pédagogique de Cécile contribue à un vrai impact positif sur les jeunes et leur façon de découvrir le monde qui les entoure.

#### ➤ **Atelier Yoga**

Cette année nous avons ajouté un nouvel atelier hebdomadaire pour nos jeunes, le Yoga.

En effet il nous semble important et nécessaire de leur apporter une activité de bien être qui les amènera à se sentir mieux et ainsi aller de l'avant.

Les objectifs de cet atelier sont :

- Mieux se connaître
- Mieux partager, vivre ensemble

- Être plus à l'écoute de soi-même et de l'autre
- Faire face aux émotions et à la fatigue
- Se calmer, se détendre, respirer
- Découvrir les possibilités de son corps
- Prendre confiance en soi et en l'autre
- Prendre conscience des 5 sens
- Avoir de l'empathie pour soi et l'autre
- Gérer son stress

A la fin de cet atelier l'animatrice met également en place un moment dit de « philo », afin de reprendre verbalement avec eux leurs émotions, de leur apprendre à mettre des mots sur ce qu'ils ressentent. Débattre, discuter afin de délier la parole, de réfléchir, et d'écouter ensemble. Pour un mieux-être et vivre ensemble

Les jeunes ont bien adhéré à cet atelier, ils disent ressentir un réel bien être, certain arrivent même à mettre en pratique ce qu'ils y apprennent dans leur quotidien, ainsi nous allons poursuivre ses séances pour l'année 2022.

## 6. ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE

### 6.1. Les Admissions

⇒ Nombre de nouvelles admissions

En 2022, le service a accompagné 25 nouveaux jeunes, 16 garçons et 9 filles

⇒ Origine des admissions

ORIGINE DE LA DEMANDE		
	FILLES	GARCONS
AED	2	7
GUITARE		1
MET	2	1
PAD	4	7
VMA	1	
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>16</b>

### ⇒ Motifs d'orientation

Les services orienteurs peuvent motiver leur demande d'accompagnement au LR suivant 2 motifs professionnel/scolaire et/ou relationnel.

#### Les motifs professionnel/scolaire se déclinent comme suit :

- Déscolarisation ;
- Décrochage scolaire ;
- Soutien scolaire ;
- Exclusion temporaire ;
- Exclusion définitive.

#### Les motifs relationnels :

- Manque de rythme / Inactivité / Oisiveté ;
- Désocialisation et /ou isolement ;
- Difficultés familiales et / ou relationnelles ;
- S'extraire du groupe institutionnel ;
- Repli.

En 2022, 92% des jeunes admis au LR (23/25) ont une problématique liée à leur scolarité, et tous ont au moins une problématique relationnelle.

40% d'entre eux n'en n'ont qu'une, 40% en ont 2, les 20% restant en ont trois.

### ⇒ Objectifs de l'accompagnement

Lors de la prise en charge par le LR, le jeune, les éducateurs du LR et du service orienteur définissent ensemble des objectifs à travailler qui seront inscrits dans leur contrat d'accompagnement.

Le service du LR a défini 3 objectifs avec différents axes de travail.

#### Scolaires/professionnels

- Trouver un domaine professionnel / un stage ;
- Préparer une orientation ;
- Prévenir le décrochage / la déscolarisation ;
- Soutien et / ou remédiation scolaire / Aide aux devoirs ;
- Maintenir les acquis et / ou le rythme scolaire ;
- Apprendre / Travailler l'autonomie et les responsabilités ;
- Alléger le temps scolaire (accueil séquentiel) ;
- Développer une méthodologie de travail.

#### Individuels

- Faire immerger les ressources internes et externes ;
- Retrouver /Maintenir un rythme quotidien ;
- Faire découvrir des activités diverses ;
- Travailler sur l'estime de soi / le lâcher prise ;
- Travailler la gestion de la violence ;

- Avoir des activités diverses ;
- Permettre des temps individuels ;
- Apprendre le savoir être ;
- Travailler sur la notion de temps ;
- Proposer un accueil sur un temps donné (Exclusion, Repli).

### Collectifs

- Participer des activités et / ou des sorties collectives ;
- Travailler la dynamique de groupe ;
- Travailler / renforcer le lien fraternel.

En 2022, les 25 jeunes ont été accompagnés par le LR sur ces 3 trois objectifs.

NB DE JEUNES ADMIS SUIVANT LEURS OBJECTIFS DE PRISE EN CHARGE						
	1 Objectif	2 Objectifs	3 Objectifs	4 Objectifs	5 Objectifs	TOTAL
Scolaires/Professionnels	7	13	4		1	25
Individuel	7	7	4	3	4	25
Collectif	16	7	2			25

Pour 52% d'entre eux le LR devait s'axer sur 2 objectifs **scolaires/professionnels**, pour 20% sur 3 à 5 objectifs.

Pour 28% d'entre eux les LR devait s'axer sur 2 objectifs **individuels**, pour 44% sur 3 à 5 objectifs.

Pour 28% d'entre eux les LR devait s'axer sur 2 objectifs **collectifs** sur les 3 proposés.

### ⇒ Ages des jeunes à l'admission

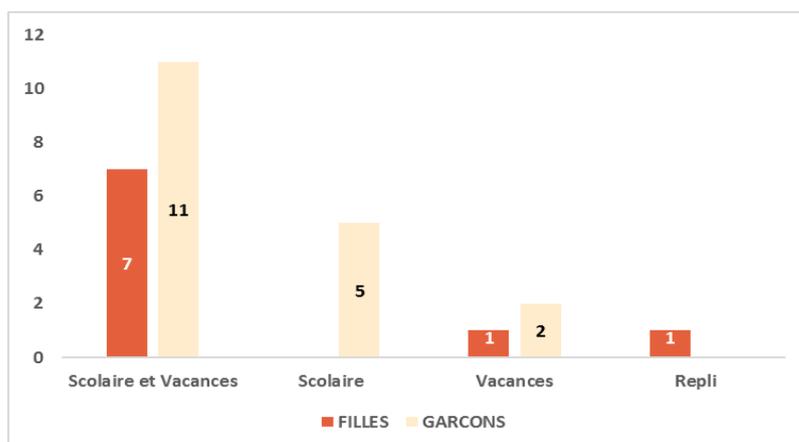
AGE DES JEUNES A L'ADMISSION			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
6 ans		1	1
de 7 à 10 ans	1	3	4
de 11 à 14 ans	5	9	14
de 15 à 17 ans	2	4	6
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>25</b>

### ⇒ Nombre de jeune avec reconnaissance MDPH

RECONNAISSANCE MDPH	
En cours	2
Oui	9
Non	14
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>

Avec les 2 demandes en cours, le taux de jeunes bénéficiant d'une reconnaissance MDPH est de 44%.

⇒ Temps d'accompagnement



## 6.2. Les Sorties

⇒ Nombre de sortis

En 2022, 25 jeunes sont sortis du dispositif du LR, 13 garçons et 12 filles.

JEUNES SORTIS		
	FILLES	GARCONS
AED	3	6
GUITARE		2
MET	2	2
PAD	5	3
VMA	2	
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>13</b>

⇒ Durée de l'accompagnement

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SORTIS			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
< 1 mois	1	2	3
≤ 6 mois	7	7	14
≤ 1 an	1	2	3
> 1 an	3		3
> 2 an		2	2
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>25</b>

Ce tableau montre que 68% des accompagnements sont égal ou inférieur à 6 mois.

⇒ Motifs de fin d'accompagnement

MOTIFS DE SORTIE			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
Rescolarisation	3	4	7
Réorientation	2	3	5
Fin d'année scolaire	2	1	3
Non adhésion de la famille	1	2	3
Fin de placement / Fin de mesure	3	1	4
Déménagement		1	1
Décrochage du jeune	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>25</b>

Sur les 25 jeunes sortis, 12 d'entre eux ont été rescolarisés et/ou réorientés, 3 ont pu reprendre une scolarité sans soutien scolaire, 2 jeunes seulement n'ont pas adhéré à l'accompagnement proposé par le LR.

⇒ Ages des jeunes à la sortie

AGE DES JEUNES A LA SORTIE			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
6 ans			0
de 7 à 10 ans	1	3	4
de 11 à 14 ans	5	6	11
de 15 à 17 ans	6	4	10
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>25</b>

⇒ Temps d'accompagnement

TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SORTIS			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
Scolaire et Vacances	10	7	17
Scolaire	0	4	4
Vacances	1	2	3
Repli	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>25</b>

### 6.3. Données globales sur l'activité 2022

⇒ Nombre de jeunes accompagnés

En 2022, 43 jeunes ont été accompagnés par le LR, 25 garçons et 18 filles.

⇒ Services orienteurs

SERVICE ORIENTEUR DES JEUNES ACCOMPAGNES			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
AED	3	7	10
GUITARE		2	2
MET	5	8	13
PAD	6	8	14
VMA		2	2
PAD / MET	1		1
MET / VMA	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>27</b>	<b>43</b>

65% des jeunes accompagnés en 2022 ont été orientés par les services de la MET et du PAD, ce constat peut s'expliquer du fait de la proximité de site où les 3 services se côtoient et peuvent communiquer plus facilement.

⇒ Motifs d'orientation

NB DE JEUNES ACCOMPAGNES SUIVANT LES MOTIFS DE LA DEMANDE				
	1 Objectif	2 Objectifs	3 Objectifs	TOTAL
Scolaires/Professionnels	34	4	1	39
Relationnels	15	21	7	43

Pour 100% des jeunes l'origine de la demande est liée à une problématique relationnelle, pour 91% à un problématique scolaire/professionnelle.

⇒ Objectifs de l'accompagnement

NB DE JEUNES ACCOMPAGNES SUIVANT LEURS OBJECTIFS DE PRISE EN CHARGE						
	1 Objectif	2 Objectifs	3 Objectifs	4 Objectifs	5 Objectifs	TOTAL
Scolaires/Professionnels	17	11	6	0	2	36
Individuel	13	13	6	4	4	40
Collectif	25	12	3			40

Autant en individuel qu'en collectif, le LR a dû trouver des ressources pour accompagner 93% des jeunes en 2022, 84% sur le plan scolaire/professionnel.

⇒ Ages des jeunes accompagnés en 2022

AGE DES JEUNES ACCOMPAGNES EN 2022			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
6 ans		1	1
de 7 à 10 ans	2	5	7
de 11 à 14 ans	9	15	24
de 15 à 17 ans	7	4	11
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>25</b>	<b>43</b>

⇒ Nombre de jeune avec reconnaissance MDPH

RECONNAISSANCE MDPH	
En cours	3
Oui	18
Non	22
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>

Avec les 3 demandes en cours, le taux de jeunes ayant une reconnaissance MDPH est de 49% soit la moitié du public accompagné.

⇒ Temps d'accompagnement

TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ACCOMPAGNES			
	FILLES	GARCONS	TOTAL
Scolaire et Vacances	15	19	34
Scolaire	1	4	5
Vacances	1	2	3
Repli	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>25</b>	<b>43</b>

⇒ Durée des accompagnements en 2022

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN 2022	
	TOTAL
< 1 mois	3
≤ 6 mois	19
≤ 1 an	5
> 1 an	5
> 2 ans	8
> 3 ans	3
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>

Les durées ≤ 6 mois et ≤ 1 an s'expliquent par les nouvelles admissions soit pour 44% des accompagnements.

Les durées > 2 et > 3 ans s'expliquent par le renouvellement des contrats à chaque nouvelle rentrée scolaire si le service orienteur, le jeune et le LR estime que les objectifs ne sont pas atteints ou que ces derniers ont été modifiés. Le plus souvent il s'agit de jeunes orientés par la MET et le PAD.

Les durées < 1 mois s'expliquent par la présence des jeunes en repli, sur un temps ponctuel, sur un temps de vacances ou la non adhésion du jeune.

#### 6.4. Données diverses sur les activités réalisées en 2022

Dans le cadre de la prise en charge des jeunes le LR diversifie ses activités afin de faire immerger les ressources internes et externes de chacun, de travailler sur l'individuel et le collectif.

<b>ACTIVITES</b>	<b>Fréquences</b>
Atelier Artistique	<i>Toutes les semaines</i>
Atelier Beauté	<i>Toutes les semaines</i>
Atelier Boxe	<i>1 x / mois</i>
Atelier Courses	<i>Tous les lundis</i>
Atelier Cuisine	<i>Tous les midis</i>
Atelier Manuel	<i>Toutes les semaines</i>
Atelier Musée	<i>1 x / trimestre</i>
Atelier Musique	<i>Tous les jours pendant 1 trimestre</i>
Atelier Pâtisserie	<i>1 x / semaine</i>
Atelier Sport	<i>1 x / semaine</i>
Atelier Vélo	<i>Tous les mardis pendant 2 mois</i>
Atelier Yoga	<i>1 x tous les 1 1/2 mois</i>
Camp	<i>1 en été et 1 en hiver</i>
Cinéma	<i>1 x / trimestre</i>
Epicerie sociale	<i>1 x / semaine</i>
Equithérapie	<i>2 x / mois</i>
Jardin	<i>Toutes les semaines</i>
Jeux de société	<i>A chaque fois que l'occasion se présente</i>
Lou Pantaï	<i>1 x / semaine avant fermeture</i>
Prep. buffet avec epicerie	<i>1 x / mois</i>
Sens. à l'environnement (Sortie pédagogique en extérieur, activités en extérieur)	<i>1 x / mois</i>
Thérapie animale	<i>1 x / mois</i>
<b>Recherche Professionnelle</b>	<b><i>En fonction des jeunes (si besoin)</i></b>
<b>Soutien Scolaire</b>	<b><i>2 soirs et 1 matin par semaine</i></b>

## 7. LES PARTENAIRES DU LIEU RESSOURCE

Partenariats en internes	Partenariats et réseaux externes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Epicerie solidaire (Banque alimentaire)</li> <li>- Potager Lou Pantail « le jardin solidaire »</li> <li>- Actes ressource</li> <li>- Commission sport</li> <li>- AED</li> <li>- PAD</li> <li>- Foyer « La Guitare »</li> <li>- Foyer « Villa Marie-Ange »</li> <li>- Maison de l'Enfance de la Trinité (groupe des petits et des grands)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forum Jorge François</li> <li>- La ferme pédagogique de l'Escarène</li> <li>- Label Abeille</li> <li>- Apis Méliféra</li> <li>- Parc Phoenix</li> <li>- Médiathèque de la Trinité</li> <li>- Association Children's future</li> <li>- Association monégasque les enfants de Frankie</li> <li>- Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile</li> <li>- Bureau d'Information Jeunesse</li> </ul>

Les partenaires scolaires	Les partenaires de la formation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège Mistral</li> <li>- Collège La Bourgade</li> <li>- Collège Fabre</li> <li>- Collège L'Archet</li> <li>- Collège Saint-Exupéry</li> <li>- Ecole Primaire Bon voyage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Locale</li> <li>- Institut de l'Automobile IFA</li> <li>- CFA Carros</li> <li>- CFA P. Augier</li> <li>- Chambre des métiers</li> <li>- Ecole de la 2ème Chance</li> <li>- La MLDS</li> </ul>
Les nouveaux partenariats	Les partenaires des structures spécialisées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège SEGURANE</li> <li>- Collège DURUY</li> <li>- Collège de la BOURGADE</li> <li>- Collège Jean GIONO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ITEP la Luerna</li> <li>- SESSAD la Luerna</li> <li>- Hôpital Lenval (accueil de jour, CPJA, équipe mobile)</li> <li>-</li> </ul>

### Les dispositifs

- MLDS : Mission de Lutte contre le décrochage scolaire
- SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté
- Séquentiel
- PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative

Nous réfléchissons et mettons en place, avec les établissements scolaires et les équipes éducatives, des accueils séquentiels avec un emploi du temps aménagé entre classe et Lieu Ressource.

Un contrat écrit est engagé avec le jeune, le référent du service demandeur, et le Lieu Ressource : ce qui permet de construire l'accompagnement de chaque jeune selon ses besoins, son rythme et la durée de la prise en charge.

Depuis 2018, nous développons et entretenons :

- Le réseau sportif et prévention : BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) avec des ateliers de sensibilisation à l'utilisation d'internet par les enfants. A la fin de la sensibilisation, sous format ludique, chaque enfant a obtenu son « permis internet ».
- Des projets artistiques
- Le Médiabus : des bus sillonnent chaque semaine les quartiers de la ville. Le service a été attentif à ses passages afin de permettre l'accès à la lecture et à la culture pour que les jeunes puissent s'en saisir en dehors des temps de prise en charge.
- Le réseau professionnel : Mission Locale

## IV. INSPECTION DU DEPARTEMENT

---

Les 26 et 27 avril 2022, le Département des Alpes Maritimes a effectué une inspection inopinée de la Maison d'Enfants de LA TRINITE – PAD - LIEU RESSOURCES dans le cadre du plan de contrôle des établissements de la protection de l'enfance.

Celle-ci avait pour objectif de s'assurer du respect des obligations instituées par le régime de l'autorisation, en matière d'activité, de capacité et de règles d'organisation et de fonctionnement, mais également que la santé, la sécurité ou le bien-être moral ou physique des personnes accueillies ne sont pas menacés ou compromis par des conditions d'installation, d'organisation et de fonctionnement de l'établissement.

Les visites et les entretiens sur site ont fait état d'une prise en charge des mineurs qualitative, avec un cadre de travail solide, au service du bon fonctionnement global de la structure.

Quelques préconisations viennent à juste titre compléter ce rapport très positif. Nous avons commencé à les mettre en œuvre pour l'amélioration de la prise en charge des publics accompagnés.

## V. GESTION DES MOYENS HUMAINS

---

Pour rappel, En 2021 une recomposition du secteur avait eu lieu avec le départ de plusieurs cadres. Nous avons profité de ce mouvement pour repenser notre organisation et avons ainsi choisi de créer deux domaines d'activités. Des cadres de proximité ont été mis en place sur la globalité des services.

A ce jour, l'équipe de cadre est composée de :

- 1 directeur de secteur.
- 1 responsable d'activité enfance, qui a la gestion de la maison de l'Enfance de la Trinité, du placement à Domicile, du lieu Ressources, de l'Action Educative à Domicile, de Pélican et du Service à la Parentalité.
- 1 responsable d'activités jeunesse, qui gère les MECS Guitare et Villa Marie-Ange, un service d'accompagnement de Mineurs Non Accompagnés en diffus et une Plateforme de Services jeunes.
- 1 chef de service (Plateforme jeunes, Placement à domicile, Lieu ressource).
- 1 cheffe de service (Services généraux – maîtresses de maisons, cuisiniers, lingères, surveillants de nuit...).
- 6 coordinatrices (services éducatifs) : MECS Guitare, VMA, Trinité, MNA, AED, Pélican.

Ce renouvellement a permis de créer une nouvelle dynamique avec une meilleure transversalité sur le secteur, plus de projets communs et de la solidarité dans la gestion du quotidien.

En 2022, nous avons connu le départ de notre directrice Pierrette CAZALERE-JOUAN et, de ce fait, l'arrivée d'un nouveau directeur, Damien FRANCHETEAU. D'autres savoir-faire, d'autres idées qui nous ont menés à des nouveautés telles que la mise en place de réunions mensuelles pour chaque domaine d'activité. Ces instances permettent une meilleure communication, ainsi qu'un partage de connaissances ; nos pratiques respectives sont davantage lissées et mettent en lumière une meilleure cohésion appréciée par les salariés de chaque service.

En 2022, nous avons également été face à un turn-over important dans les équipes de terrain et il a fallu innover afin de maintenir le fonctionnement des services. Nous avons ainsi recruté une ancienne bénévole, mais aussi des travailleurs sociaux aux formations diverses (animateurs, TISF, CESF...) alors que nos équipes étaient plutôt composées d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs à l'origine. Cette stratégie a beaucoup apporté aux services car, dans les métiers de l'humain, la pluridisciplinarité permet d'être présents et compétents dans des champs encore plus diversifiés.

Toujours enclins à développer le pouvoir d'agir et dans l'optique de permettre à chacun de se sentir reconnu dans son savoir-faire, nous proposons aux équipes de participer à des groupes de travail transversaux sur le secteur.

Le fait de les rendre acteurs de projets innovants et un moyen sûr de transmettre les valeurs de la fondation, mais également de fidéliser les personnes sur des postes qui ne sont pas toujours évidents. C'est également un apport conséquent afin d'être certains de proposer des idées au plus près des besoins des personnes accompagnées.

## 1. FORMATION DU PERSONNEL DU SECTEUR

### 1.1. Les formations effectuées en 2022

Formation 2022	
Intitulé des formations	Nombre de participants
Améliorer les pratiques, les postures et les collaborations au sein d'une équipe	54
Criminologie et victimologie	12
Formation GBG	18
Hygiène des aliments - PMS	4
Les troubles de la parentalité	13
Maltraitance	9
Nemo	75
Optimiser ses écrits professionnels	7
Pratiques, postures, collaborations et bientraitance	38
Gestion de la violence	15
Les troubles de la parentalité	20
PSSM	22
Radicalisation	18
Le mineur non accompagné "un adolescent comme les autres"	9
Accompagnement juridique des MNA	1
Traumatismes sexuels dans l'enfance	1
Initiation à la pratique du rétablissement	12
Le dispositif de protection de l'enfance et les compétences respectives du juge des enfants et du juge aux affaires familiales	7
Premiers secours en santé mentale	20
Examen psychologique de l'enfant et l'adolescent	1
Identité, genre et sexualité aujourd'hui, comment ados, familles et institutions y sont ils confrontés	2
Formation bureautique : Outlook gestion avancée	6
Formation Excel : Tableaux croisés dynamiques	6
Certification Maître d'apprentissage	4
DU Protection de l'enfance	1
Surveillant de nuit qualifié	1
Accompagnement VAE DEES	2

## 1.2. La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire indispensable à la protection des enfants

Interventions/Établissements	SECTEUR
<b>Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie</b>	1 pour les surveillants de nuit 1 pour le site de Gassin 1 pour chaque MECS (Guuitaré, VMA, MET) 1 pour le service MN
<b>Évacuation nocturne</b>	1 par an pour les trois MECS
<b>Évacuation diurne</b>	1 par an pour les trois MECS

## 1.3. La formation à la sécurité incendie obligatoire et indispensable pour la protection des jeunes et du personnel

Interventions /Etablissements	Maison de l'Enfance de la Trinité
<b>Exercice sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité Incendie (SSI)</b>	<b>5 Sessions</b> 27/09/22 (12 personnes) 29/09/22 (12 personnes) 03/10/22 (7 personnes dont 6 SN) 10/10/22 (6 SN) 08/12/23 (9 personnes)
<b>Nombre de participants</b>	46
<b>Evacuation de jour</b>	09/11/2022
<b>Nombre de participants</b>	14
<b>Evacuation de nuit</b>	18/10/2022
<b>Nombre de participants</b>	12

## 1.4. Les stagiaires accueillis en 2022

La maison d'enfance de la Trinité est un lieu d'accueil pour des stagiaires de différentes fonctions ayant un projet de stage compatible avec nos professions ou la nature de nos missions, car elle regroupe sur un même site plusieurs actions : MECS, Placement à Domicile, Lieu Ressource.

Cela inclus :

- ◆ Les formations socio-éducatives (Moniteur Educateur, Educateur Spécialisé, Conseillère en Economie Sociale et Familiale...);
- ◆ Les formations administratives et techniques (secrétaires, économat, comptable, cuisine...);
- ◆ Les formations d'encadrements hiérarchiques ou techniques (Directeur, Cadre de proximité,, psychologue...);
- ◆ La découverte d'un milieu professionnel ou d'une population ;
- ◆ D'autres stagiaires au cas par cas, s'ils sont compatibles avec les impératifs de sécurité et les missions de la maison d'Enfants.

La Maison d'Enfants est un site qualifiant pour la formation des futurs professionnels. Afin d'assurer au mieux ce rôle, nous limitons notre capacité d'accueil à un stagiaire par groupe ou service.

Ces temps de stage sont autant enrichissant pour le stagiaire que la structure accueillante, en effet :

Les structures apportent :

- ✓ Du secteur de la protection de l'enfance : son fonctionnement, la population accueillie... ;
- ✓ Des différentes professions de la structure : rôle et spécificité de chacun ;
- ✓ Des réalités professionnelles (accompagnement éducatif des usagers, ...).

Quant au stagiaire il permet :

- ✓ Un questionnement sur les pratiques professionnelles ;
- ✓ Une dynamique professionnelle pour l'équipe permanente ;
- ✓ Un enrichissement personnel pour les jeunes accueillis ;
- ✓ Un soutien de fait à l'équipe ou au service.

En 2022, le site de la Maison d'enfance de la Trinité a accueilli **22** stagiaires .

FORMATIONS	MECS	PAD	LR	TOTAL
<i>Préformation Educateur Spécialisé</i>	2			<b>2</b>
<i>Educateur Spécialisé</i>	7	2	2	<b>11</b>
<i>Moniteur Educateur</i>	1		2	<b>3</b>
<i>Educateur Jeunes Enfants</i>		1		<b>1</b>
<i>Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale</i>		1		<b>1</b>
<i>Psychologue</i>	1	1		<b>2</b>
<i>Stage d'Observation</i>	1		1	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>22</b>

## 1.5 Les apprentis

En 2022, nous avons accueilli deux apprentis, un sur chaque groupe, sur la MECS de la Trinité. Ces jeunes préparent le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) en suivant les cours avec l'HETIS de Nice tout en travaillant pour la Fondation de Nice. Au mois d'octobre 2022, une apprentie a été recrutée pour la

première fois au Lieu Ressources et nous envisageons en 2023 de recruter un(e) apprenti(e) sur le PAD. Nous formons ces jeunes à nos méthodes de travail et ces apprentis nous apportent un regard jeune et neuf sur nos pratiques professionnelles.

Un maître d'apprentissage est désigné au sein de chaque groupe. Il doit avoir une expérience professionnelle et une qualification suffisante pour assurer la transmission des savoir-faire. Il est chargé de suivre l'apprenti tout au long de sa formation afin de l'accompagner dans l'acquisition des compétences visées et dans son intégration au sein de la structure. Au fil des mois et des années l'apprenti devient de plus en plus autonome.

Pour la fondation de Nice, l'apprentissage revêt une dimension sociale et sociétale avec la formation des jeunes générations.

## VI. GESTION DES MOYENS EXTERNES

---

### 1. ORGANISATION DE L'ÉCONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix de deux centrales d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des produits d'entretien. Concernant l'achat des produits d'entretien, malgré le contexte lié à la crise économique, le domaine enfance veille à l'utilisation de produits ménagers écolabels plus respectueux de l'environnement et moins toxiques.

Concernant les appartements, la Cheffe de Service est chargée d'établir les devis en lien avec les centrales d'achat pour tout ce qui concerne le linge et le matériel hôtelier.

### 2. GESTION COMPTABLE

Les deux cadres de proximité se rendent tous les 15 jours au siège. Ils rencontrent la comptable « référente » du secteur EJF. Des points de contrôle du suivi de la régie et des Mooncards sont réalisés.

### 3. MAINTENANCE ET SECURITE

La Direction immobilière et technique est en charge de l'organisation et du suivi des travaux sur les établissements. Elle assure les interventions techniques sur les bâtiments A et B du domaine.

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque structure.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par le secrétariat de chaque établissement.

Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien des services techniques de la Fondation.

Suite aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, une formation de mise en sûreté sur le secteur va être mise en place en début 2023 par Aqua Protection

### 4. ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, les agents techniques de la Fondation organisent des interventions sur site une fois les demandes envoyées par le cadre de proximité ou la secrétaire sur le logiciel Synchroteams.

Une note interne précise aux utilisateurs des véhicules leurs responsabilités. La majeure partie de la flotte des véhicules est sous contrat leasing avec Citroën, nous avons conservé un trafic 9 places très pratique pour les sorties collectives et les camps

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible sur tous les sites.

## **5. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLE)**

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

D'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)

D'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

## VII. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2023

---

L'année 2022 a été celle de l'adoption de **la loi TAQUET**. Elle entend améliorer la situation des enfants protégés par l'aide sociale à l'enfance (ASE) : des placements à l'hôtel, fin des sorties "sèches" à la majorité, meilleure protection contre les violences. Elle modernise aussi le métier des assistants familiaux et la gouvernance nationale de la protection de l'enfance.

Mais aussi du nouveau **schéma départemental 2022-2026** ce dernier a été réalisé dans une démarche innovante de consultation et de concertation. C'est un document de référence des politiques Enfance et famille qui comporte 18 fiches actions

Au premier trimestre, **la plateforme d'orientation** du département s'est mise en place. Elle doit permettre de construire ensemble une réponse adaptée au projet de chaque enfant confié au département, et de fluidifier les dispositifs. Cette plateforme a permis de prioriser au fil de l'eau des situations sur la MET et le PAD.

Une période d'échanges, d'explications et d'appropriation du dispositif a été nécessaire. Aujourd'hui, nous poursuivons un travail de collaboration avec la coordinatrice de ce dispositif et la cheffe de service du parcours et pilotage de la Protection de l'Enfance.

**Le rapport d'inspection du département** très positif nous conforte dans nos pratiques éducatives et pédagogiques, sans perdre de vue l'importance de les interroger afin de les améliorer de manière continue. Il va de soi que nous prendrons les mesures nécessaires pour la mise en place des préconisations.

Pour l'ensemble du secteur Jeunesse-Enfance-Famille, un travail collectif pluridisciplinaire a été mené sur la préparation au **nouveau CPOM 2023-2026**. Nous avons réfléchi collectivement avec un groupe projet dans le but d'identifier les priorités et actions innovantes à présenter pour accompagner du mieux que possible les enfants et jeunes confiés.

Dans cette perspective, en 2023, le domaine de l'enfance de la Trinité devrait développer son activité avec un projet d'accueil en MECS pour les 3-6 ans mais aussi la reprise à titre expérimental d'un ancien foyer de l'enfance qui deviendra une Maison d'Enfants à Caractère Social sur le domaine de l'enfance et attachant à la MET ; « *les cerisiers* » pour l'accueil de 16 jeunes de 6 à 12 ans

Mais aussi, nous envisageons une extension du PAD sur le secteur des vallées ou encore ouvrir notre service du lieu Ressources tant plébiscité à des publics extérieurs à la Fondation de Nice

Le jardin Lou Pantail de la Fondation de Nice devrait s'installer sur le terrain de la CAF de la Trinité et devenir un tiers lieu alimentaire durable avec une approche solidaire et coopérative. La proximité de ce lieu pourrait offrir aux jeunes de la MET, du PAD, et du Lieu Ressources des temps de rencontres, de réflexion et de participation au projet.

Tous les professionnels expérimentés engagés à nos côtés sont témoins de la construction *en puzzle* de ces enfants et adolescents, de leurs souffrances, de leurs attachements, des étapes douloureuses qu'ils traversent. Ils repèrent, valorisent et accompagnent les projets favorisant l'expression des jeunes et sécurisent au mieux leur parcours pour le rendre meilleur.





### Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice  
Tél. 04 93 13 90 67 • [presidence@fondationdenice.org](mailto:presidence@fondationdenice.org)

### Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice  
Tél. 04 97 08 82 30 • [siege@fondationdenice.org](mailto:siege@fondationdenice.org)

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



Cofinancé par  
l'Union européenne



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.